

Faculté des bioingénieurs

Comment gérer la main-d'œuvre en cas de reprise d'une ferme ?

La perspective des étudiant.es en Wallonie

Auteur : Théotime Serckx

Promotrice : Prof. Dr. Goedele Van den Broeck

Superviseuse : Sophie Henrotte

Lecteurs : Prof. Dr. Philippe Baret, Prof. Dr. Guillaume Lobet

Année académique 2025-2026

Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme de
Bioingénieur : sciences agronomiques

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma promotrice, Goedele Van den Broeck, pour sa confiance et ses nombreux retours tout au long de cette année. Je souhaite également remercier Sophie Henrotte, ma co-promotrice, pour le soutien tout au long de l'année, merci pour ton optimisme et ta bienveillance.

Merci à Laure Hovetin pour tous les échanges que nous avons pu avoir, que ce soit pour l'écriture du mémoire mais aussi pour les moments partagés aux séminaires et à leur préparation. Merci aussi pour ton aide et ton soutien.

Merci à ma mère, Alexandra Delplancq, pour ses relectures attentives du mémoire me permettant de l'améliorer. Merci aussi à mes proches pour le soutien et les encouragements en fin d'année.

Finalement, je remercie mes ami.es de m'avoir offert des moments de qualités en dehors de l'écriture de ce mémoire. Merci à Quent, Toon, PA pour cette année dans la meilleure option qui puisse exister dans le master AGRO. Merci à la bande des boss pour leur empathie et les nombreuses sorties. Merci à ma colloc : Lucas, Raph et Loutje pour leur écoute, leurs blagues et leur spontanéité. Merci à la bande Porto pour leur soutien infini : Guil, Quent, Gillou et Juju.

Et je termine par une mention particulière au Cap Expé qui m'a permis de rêver grand et de vivre des aventures exceptionnelles cette année : Julie, Johny, Louis, Lila, Mano, Aurel, Jo, Stan, Lilou, Arnaud, Maxime et Alice.

Répartition des contributions

Tableau 1 : Contribution de l'étudiant, d'autres contributeurs et d'outils d'Intelligence Artificielle générative

	Théotime Serckx	Autres contributeur.ice	Intelligence artificielle
Conceptualisation	X	Sophie Henrotte	
Méthodologie	X	Sophie Henrotte, Laure Hovetin	
Investigation	X	Laure Hovetin	
Analyse formelle	X		
Validation		Sophie Henrotte, Goedele Van den Broeck	
Rédaction – version originale	X	Sophie Henrotte	
Rédaction – révision et édition	X	Sophie Henrotte, Goedele Van den Broeck	Gemini, ChatGPT, DeepL Reformulation et traduction
Visualisation	X	Sophie Henrotte, Goedele Van den Broeck	
Supervision	X	Sophie Henrotte, Goedele Van den Broeck	

Pour la première étape, la conception de l'idée a été réalisée en collaboration avec Sophie Henrotte. La population de l'échantillon a été imposée et le choix du sujet, la formulation des objectifs et des hypothèses ont été discuté ensemble. La conception du protocole de recherche s'est construite en collaboration avec Laure Hovetin puisque la population visée était identique. Le choix des méthodes d'analyse a été validées par Sophie Henrotte. La conduite du processus de recherche ainsi que la récolte des données s'est effectuée conjointement avec Laure Hovetin en se divisant le travail. Ensuite, l'analyse statistique des données s'est réalisée avec le programme R Studio et l'analyse qualitative sur base d'Excel. La validation des résultats a été réalisée par Sophie Henrotte et Goedele Van den Broeck lors d'une réunion. La rédaction du travail écrit a été corrigé plusieurs fois par Sophie Henrotte et une version finale a été corrigé par Goedele Van den Broeck le 25 mai 2026. L'intelligence artificielle a été sollicitée ponctuellement pour optimiser la clarté et l'orthographe du texte. Cet usage raisonné s'est inscrit dans une logique d'assistance, la maîtrise de l'interprétation et de la synthèse restant entièrement humaine, conformément aux directives de l'UCLouvain et de la faculté Agro. Enfin, la présentation du mémoire et la visualisation des données s'est faite durant l'année sous la forme de deux séminaires avec des retours de la part de Sophie Henrotte et Goedele Van den Broeck. Ces deux mêmes personnes ont assuré la direction et l'encadrement de recherche.

Table des matières

Remerciements	3
1. Introduction	11
2. Etat de l'art	13
2.1 Les mutations structurelles et institutionnelles de l'agriculture européenne	13
2.1.1 Trajectoires de productivité et reconfiguration des espaces de travail	13
2.1.2 L'impact des politiques publiques	13
2.2 De l'exploitation de couple à la pluralité des statuts : une approche par le genre	15
2.2.1 L'érosion du modèle patriarcal et l'invisibilisation historique du travail féminin.....	15
2.2.2 Entrepreneuriat agricole et diversification des trajectoires féminines	15
2.3 La crise du renouvellement générationnel et les dynamiques de transmission.....	16
2.3.1 Le vieillissement de la population agricole	16
2.3.2 Réorganisation du secteur agricole	18
2.3.3 La transmission des fermes.....	18
2.4 Sous-traitance.....	21
2.4.1 Fondements de la sous-traitance dans la gestion de la main-d'œuvre	21
2.4.2 Sous-traitance dans le secteur agricole	22
2.4.3 Enjeux et impacts de la sous-traitance agricole	25
2.5 Lacunes dans la littérature.....	27
3. Matériel et méthode.....	28
3.1 Contexte	28
3.1.1 Vieillissement de la population wallonne	28
3.1.2 Restructuration de la population agricole	29
3.1.3 Succession familiale	30
3.1.4 Gestion de la main-d'œuvre.....	31
3.1.5 Le paysage de la formation agricole en Belgique francophone.....	32
3.2 Approche de la recherche.....	34
3.3 Récolte des données	34
3.3.1 Enquête en ligne	34
3.3.2 Echantillon.....	35
3.4 Analyse quantitative.....	38
3.4.1 Modèle : régression logistique binaire.....	38
3.4.2 Définition de la variable dépendante : catégorisation et classement de l'échantillon	38
3.4.3 Définition des variables indépendantes	39
3.4.4 Logiciel utilisé	40
3.5 Analyse qualitative.....	41

4.	Résultats	42
4.1	Résultats quantitatifs	42
4.1.1	Statistiques descriptives de l'échantillon	42
4.1.2	Modélisation : influence des facteurs sur la gestion de la main-d'œuvre au sein des travaux agricoles (1) et de la prise de décision (2)	43
4.2	Résultats qualitatifs	45
4.3	Analyse combinée des résultats quantitatifs et des résultats qualitatifs (TCP)	48
5.	Discussion	49
5.1	Prédominance de la sous-traitance : une externalisation différenciée entre opérations et décisions	50
5.2	Facteurs d'influence du choix de gestion de la main-d'œuvre agricole.....	51
5.2.1	Les différences de genre dans la prise de décision	51
5.2.2	Le niveau d'éducation	52
5.2.3	L'origine familiale	52
5.2.4	L'occupation agricole : pluriactivité ou non	53
5.2.5	Le type de ferme : Orientation technico-économique	53
5.3	Logiques sous-jacentes et motivations des futurs entrepreneurs	55
5.3.1	Les dimensions de la théorie du comportement planifié (TCP)	55
5.3.2	Les déterminants des choix de gestion de la main-d'œuvre	56
5.4	Recommandations.....	58
5.5	Reconnaissances des biais et limitations et recommandations pour la recherche	60
6.	Conclusion.....	62
7.	Bibliographie	64
8.	Annexe.....	72

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des chefs d'exploitation agricole par âge et par sexe (UE, 2020)	17
Figure 2: Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole en Wallonie en 2025	28
Figure 3 : Evolution de la taille des exploitations en Wallonie entre 1990 et 2020	29
Figure 4 : Répartition des exploitants avec un exploitant de 50 ans et plus selon leur OTE (Grandes cultures, Bovins laitiers, Bovins viandeux, Bovins laitiers et viandeux, Cultures et Bovins et Autres), en matière de reprise en Wallonie en 2023	30
Figure 5 : Evolution de la main-d'œuvre régulière par genre et catégories (exploitants, conjoints, autre main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre non-familiale) entre 1990 et 2020 en Wallonie	31
Figure 6 : Carte des 28 filières de l'enseignement agricole wallon	35
Figure 8 : Schéma de la théorie du comportement planifié (TCP)	41

Liste des tableaux

Tableau 1 : Contribution de l'étudiant, d'autres contributeurs et d'outils d'Intelligence Artificielle générative	4
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon leur établissement agricole wallon (N = 75)	36
Tableau 3 : Statistiques descriptives de l'échantillon (N = 75)	42
Tableau 4 : Les facteurs socio-démographiques selon la gestion de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles (modèle 1) et la prise de décision (modèle 2) avec RC (rapport des chances)	43
Tableau 5 : Occurrence et proportion des dimensions et des termes récurrents de la théorie du comportement planifié	45

Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête en ligne	73
Annexe 2 : Répertoire des établissements d'enseignement agricole wallons interrogés et caractéristiques des formations	80

Liste des abréviations

A : Autonomie

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

ETA : Entreprise de travaux agricoles

FJA : Fédération des jeunes agriculteurs

FUGEA : Fédération unie de groupement d'éleveurs et d'agriculteurs

FWA : Fédération wallonne des agriculteurs

GE : Groupement d'employeurs

NIMA : Non issu du milieu agricole

OTE : Orientation technico-économique

PAC : Politique agricole commune

PBS : Production brute standard

PD : Prise de décision

RC : Rapport des chances

S : Sous-traitance

SAU : Superficie agricole utilisée

TA : Travaux agricoles

TCP : Théorie du comportement planifié

YFP : Young Farmer Problem

1. Introduction

Le secteur agricole est actuellement confronté à des défis majeurs, parmi lesquels les pénuries de main-d'œuvre occupent une place centrale. La hausse de la productivité agricole à la suite de la seconde guerre mondiale et l'évolution des aides apportées par la Politique Agricole Commune (PAC) ont eu de l'influence sur l'évolution de la main-d'œuvre (Mahé et al., 2019). Cela a eu pour conséquence une problématique, souvent désignée sous le terme de « Young Farmer Problem » (YFP), ou problème du renouvellement des jeunes agriculteurs (Coopmans et al., 2021). Dans ce contexte de transformation profonde, l'agriculture a connu une évolution structurelle importante, marquée par le passage d'une agriculture paysanne traditionnelle à une agriculture davantage fondée sur la figure du chef d'exploitation, assimilable à un gestionnaire d'entreprise. Cette mutation s'accompagne d'une remise en question progressive du modèle d'agriculture conjugale, historiquement basé sur le travail du couple et de la famille (Purseigle et Hervieu, 2022).

Le YFP recouvre plusieurs dynamiques interdépendantes. Tout d'abord, il renvoie au vieillissement marqué de la population agricole. Comme le soulignent Zagata et al. (2015), le renouvellement générationnel est en déclin, en raison de la diminution du nombre de jeunes agriculteurs et de l'augmentation de l'âge moyen des exploitants, qui atteint aujourd'hui environ 57 ans en Europe (EC, 2025). Cette tendance pose un enjeu crucial pour la pérennité du secteur, notamment dans un contexte où la transmission des exploitations devient de plus en plus incertaine.

Ensuite, le secteur agricole connaît une transformation de la structure des exploitations. Celle-ci se manifeste à la fois par une évolution de leur taille, avec une augmentation du nombre de grandes exploitations au détriment des plus petites, et par des changements dans les systèmes de production. On observe en effet une orientation croissante vers des pratiques plus durables, intégrant des préoccupations environnementales, économiques et sociales. Ces mutations traduisent une adaptation progressive du secteur aux nouvelles exigences sociétales et aux contraintes liées notamment aux changements climatiques (Mc Loughlin, 2024 ; Zagata et al., 2015).

Par ailleurs, la question de la succession des exploitations constitue un enjeu déterminant. Le succès ou l'échec de la transmission peut exercer une influence majeure sur la trajectoire de développement d'une exploitation agricole. L'absence de repreneur ou les difficultés liées à la transmission contribuent à accentuer les déséquilibres structurels du secteur et à fragiliser certaines exploitations (Zagata et al., 2015).

L'ensemble de ces évolutions liées au « Young Farmer Problem » entraîne des transformations significatives dans la gestion de la main-d'œuvre agricole. Bien que la majorité des exploitations repose encore principalement sur le travail familial (Eurostat, 2020b), celui-ci a connu une diminution notable ces dernières années (Forget et al., 2019b). En conséquence, un nombre croissant d'agriculteurs travaillent désormais seuls et recourent davantage à la sous-traitance (Nguyen et al., 2022). Ce mode de gestion, déjà bien établi dans le secteur industriel, demeure toutefois relativement peu développé et encore insuffisamment étudié dans le domaine agricole.

Malgré l'attention croissante portée au YFP et l'intérêt grandissant des exploitants pour l'externalisation du travail, le rôle spécifique des nouveaux entrants, notamment les étudiants en agriculture qui s'appêtent à intégrer le secteur, reste encore peu exploré dans la littérature scientifique. Il existe en effet un manque d'informations concernant leur profil, leurs motivations, ainsi que leur vision de la gestion de la main-d'œuvre agricole. Afin de mieux comprendre le rôle de cette nouvelle génération d'acteurs et la manière dont elle envisage la gestion du travail agricole dans leur future carrière, cette recherche poursuit plusieurs objectifs.

Premièrement, il s'agit d'identifier s'il existe une forme de gestion de la main-d'œuvre prédominante chez les étudiants d'écoles agricoles. Deuxièmement, l'étude vise à mesurer l'impact de facteurs spécifiques, tels que le genre, l'origine familiale (agricole ou non) ou les parcours de formation, sur le type de gestion préféré. L'enjeu est de comprendre comment ces caractéristiques individuelles et contextuelles orientent les décisions managériales. Troisièmement, l'objectif est de comprendre les raisons profondes pour lesquelles ces choix de gestion sont faits. En s'appuyant sur les leviers de la théorie du comportement planifié (TCP), cette étape explorera comment l'attitude des exploitants, la perception des normes sociales du secteur et le sentiment de contrôle sur leurs ressources dictent leur stratégie de main-d'œuvre.

Cette recherche revêt une importance particulière dans un contexte où le secteur agricole joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique et dans la gestion des crises récurrentes (Alam et Rukhsana, 2023 ; Sutherland et al., 2023). Elle s'inscrit ainsi dans une réflexion plus large sur la résilience et la durabilité des systèmes agricoles. Enfin, la Wallonie constitue un terrain d'étude particulièrement pertinent en raison de la diversité de ses systèmes agricoles et des défis qu'elle rencontre en matière de renouvellement générationnel. De plus, la problématique du YFP ne se limite pas à des dimensions économiques ou structurelles, mais intègre également des aspects éthiques, psychologiques et sociaux. De nombreuses études récentes soulignent l'importance de ces dimensions pour comprendre pleinement les enjeux liés à l'installation des jeunes agriculteurs (Sutherland et al., 2023).

Pour répondre à ces objectifs, l'étude s'appuiera sur des données collectées à travers des enquêtes en ligne envoyées dans des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que dans des centres de formation agricole en Wallonie. La méthodologie adoptée comprend plusieurs étapes : (1) le problème des jeunes agriculteurs adapté au contexte wallon, (2) l'approche de la recherche, (3) la récolte des données, (4) l'analyse quantitative et qualitative et (5) l'interprétation des données recueillies.

2. Etat de l'art

2.1 Les mutations structurelles et institutionnelles de l'agriculture européenne

En 1900, plus de la moitié de la population active européenne travaillait encore dans l'agriculture. En l'espace de 50 ans, le secteur ne couvrait plus qu'un tiers d'actifs (Grigg, 1975). Au niveau du secteur agricole, jusqu'à la moitié du 20^e siècle, il était composé essentiellement de fermes familiales, composées de deux conjoints travaillant à temps plein. Mais depuis la seconde guerre mondiale, l'agriculture dite « conjugale » s'érode pour laisser place à une pluralisation des mondes agricoles (Purseigle et Hervieu, 2013). La raison principale de cette évolution est le gain de productivité, favorisé par les aides accordées par la politique agricole commune (Mahé et al., 2019).

2.1.1 Trajectoires de productivité et reconfiguration des espaces de travail

A partir de 1950, à mesure que les pays se sont développés, notamment grâce aux gains de productivité, on observe une transformation profonde de l'économie qui s'accompagne d'une réorganisation du travail et des travailleurs. Cette transformation ne se limite pas à un simple changement de secteurs : elle touche aussi la localisation, l'organisation et la nature même des emplois. (Kuznets, 1977 ; Nico et Christiaensen, 2023). La hausse de la productivité agricole a joué un rôle central dans l'évolution de la main-d'œuvre agricole. En effet, grâce aux progrès techniques (mécanisation, intrants modernes, meilleures pratiques), la production agricole augmente tout en nécessitant moins de main-d'œuvre (Roe et Nelson, 2022). Cette hausse de la productivité entraîne ainsi une diminution des besoins en main-d'œuvre agricole, conduisant une partie importante des travailleurs du secteur à se réorienter vers des activités considérées comme plus productives, notamment dans l'industrie et les services. Ce phénomène a contribué à l'exode rural, dans la mesure où ces nouveaux emplois se concentrent principalement au sein des espaces urbains (Sheng et al., 2025). Dans le même temps, au sein même du système agroalimentaire, une partie de la main-d'œuvre quitte les activités agricoles « sur l'exploitation » pour se déplacer vers des activités « hors exploitation » (transformation, logistique, distribution, services agricoles). Cette évolution est également stimulée par la transformation des habitudes alimentaires : avec l'urbanisation et la hausse des revenus, la demande pour des produits transformés, pratiques et achetés sur le marché augmente fortement (Nico et Christiaensen, 2023).

2.1.2 L'impact des politiques publiques

L'analyse des réformes successives de la PAC met en évidence un effet globalement dépressif sur la demande de travail au sein des exploitations européennes (Powell et al., 2016). Initiée sous la réforme MacSharry en 1992, cette tendance s'est prolongée avec les accords de l'Agenda 2000, pour s'accroître drastiquement lors de la réforme de Luxembourg au milieu des années 2000, caractérisée par l'introduction du Paiement Unique à l'Exploitation (Dupraz et Latruffe, 2015).

Cette réduction généralisée de la demande de travail s'explique par le passage historique d'un système d'aides indexées sur les volumes de production (aides couplées) à un mécanisme de découplage des paiements directs (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Powell et al., 2016). Ce basculement institutionnel altère la dynamique de l'emploi agricole à travers trois canaux causaux majeurs.

Premièrement, sous l'ancien régime des aides couplées, maximiser le revenu imposait de maximiser le rendement par unité de surface, une stratégie hautement intensive en main-d'œuvre opérationnelle. L'introduction du paiement découplé, garantissant un flux de trésorerie stable calculé sur une base foncière et historique (Dupraz et Latruffe, 2015). Économiquement, cette « rente » engendre un effet de richesse qui stabilise et découple le revenu de l'effort productif marginal. Dès lors, l'incitation à maintenir une main-d'œuvre abondante s'amenuise, incitant les chefs d'exploitation à contracter le volume horaire global alloué aux tâches physiques de production (Dupraz et Latruffe, 2015).

Deuxièmement, si les subventions indexées sur la surface cultivée (premier pilier) incitent effectivement les agriculteurs à accroître la taille foncière de leur exploitation par l'achat ou la location de terres éligibles (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Forget et al., 2019a), les données européennes montrent que cet agrandissement ne génère pas de créations d'emplois proportionnelles (Powell et al., 2016). Au contraire, l'agrandissement est structurellement lié à une recherche d'amélioration de la productivité du travail et à une forte mécanisation (Forget et al., 2019a ; Powell et al., 2016). Pour gérer des surfaces agrandies sans exploser leurs coûts de main-d'œuvre fixes, les exploitants substituent le travail par le capital en investissant dans du matériel agricole de plus grande capacité, ce qui réduit mécaniquement le besoin d'actifs par hectare (Powell et al., 2016).

Troisièmement, l'impact du premier pilier s'avère particulièrement négatif sur la main-d'œuvre familiale classique (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Powell et al., 2016). Les réformes ont profondément reconfiguré l'organisation du travail agricole : le chef d'exploitation délègue de plus en plus les travaux de terrain à des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) pour se spécialiser lui-même dans les tâches managériales et administratives (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Forget et al., 2019a). Ainsi, la PAC favorise le développement d'un modèle d'« exploitation sans main-d'œuvre interne », où le recours aux ETA devient une stratégie de flexibilité afin de répondre à l'augmentation des besoins ponctuels de main-d'œuvre dans des structures agricoles de plus grande taille (Forget et al., 2019a), évitant ainsi le risque financier lié à l'embauche d'un salarié permanent traditionnel (Dupraz et Latruffe, 2015).

À l'inverse des dispositifs du premier pilier, les aides relevant du second pilier de la PAC qui affichent une forte hétérogénéité d'un État membre à l'autre, exercent une influence globalement favorable à l'utilisation ou au maintien de la main-d'œuvre, bien que leurs effets varient selon les orientations techniques promues (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Powell et al., 2016).

D'un côté, les mesures agroenvironnementales favorisant l'agriculture biologique constituent des leviers de création d'emplois directs (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Forget et al., 2019a ; Powell et al., 2016). Le cahier des charges de la production biologique implique une baisse des intrants de synthèse chimiques au profit d'opérations techniques et de soins mécaniques ou manuels plus fréquents (comme le désherbage mécanique), ce qui accroît de fait le besoin en équivalents temps plein par exploitation (Dupraz et Latruffe, 2015 ; Forget et al., 2019a).

D'un autre côté, les aides du second pilier peuvent à l'inverse induire une baisse de la demande de travail lorsqu'elles subventionnent la transition vers des modèles de pratiques culturales simplifiées, comme l'agriculture de conservation. En encourageant le non-labour et le semis direct, ces dispositifs suppriment des étapes culturales entières et réduisent le nombre de passages d'engins agricoles (Dupraz et Latruffe, 2015). L'allègement des itinéraires techniques qui en découle permet d'économiser du temps de travail, réduisant la nécessité de mobiliser de la main-d'œuvre opérationnelle, qu'elle soit salariée, familiale ou déléguée à une ETA (Dupraz et Latruffe, 2015).

2.2 De l'exploitation de couple à la pluralité des statuts : une approche par le genre

2.2.1 L'érosion du modèle patriarcal et l'invisibilisation historique du travail féminin

Les familles agricoles ont connu des transformations importantes qui affectent directement leur fonctionnement. On observe notamment une individualisation croissante des activités professionnelles des conjointes, une fragilisation des relations conjugales, ainsi qu'une évolution vers davantage d'égalité au sein du couple. Cette dynamique tend à remettre en question les modèles traditionnels fortement marqués par une division sexuée des rôles (Bessière et al., 2008).

Une première piste d'interprétation réside dans la construction historique du modèle agricole familial. Traditionnellement, l'exploitation agricole familiale s'est développée autour d'un modèle patriarcal dans lequel la transmission des exploitations s'effectuait majoritairement de père en fils. Cette organisation a contribué à maintenir le contrôle des terres, des ressources productives et des instances décisionnelles entre les mains des hommes. L'identité professionnelle de l'agriculteur s'est ainsi historiquement construite autour de la propriété foncière, du travail productif visible et du statut de chef d'exploitation. À l'inverse, les femmes ont longtemps occupé une position subordonnée, principalement définie à travers leur statut d'épouse d'agriculteur plutôt qu'à travers une reconnaissance professionnelle autonome (Brandth, 2002).

Dans cette logique, la participation des femmes au travail agricole a souvent été perçue comme relevant d'une extension des tâches domestiques et familiales plutôt que comme une activité professionnelle à part entière. Plusieurs auteurs soulignent que la propriété foncière constitue un élément central dans la reproduction des rapports de pouvoir genrés au sein des exploitations agricoles. La transmission des exploitations agricoles selon une logique majoritairement masculine a notamment contribué à limiter l'accès des femmes à la formation agricole, aux organisations professionnelles ainsi qu'aux espaces de décision et de représentation (Shortall, 1999). Ces mécanismes participent à la reproduction d'une idéologie agricole traditionnelle, parfois qualifiée d'« idéologie agraire », qui tend à invisibiliser les tensions existantes entre les principes d'égalité et la réalité des rapports sociaux au sein des exploitations (Naples, 1994).

Par ailleurs, plusieurs travaux mettent en évidence l'existence de formes de sexisme au sein de l'écosystème entrepreneurial agricole, limitant les possibilités pour les femmes agricultrices d'accéder aux ressources économiques, sociales et symboliques nécessaires au développement de leur activité. Ces mécanismes peuvent fragiliser leur légitimité professionnelle, réduire leur confiance en elles et limiter leur intégration dans les réseaux agricoles et décisionnels (Azima et al., 2024).

2.2.2 Entreprenariat agricole et diversification des trajectoires féminines

Toutefois, ces modèles traditionnels connaissent aujourd'hui des transformations importantes, ce qui conduit à une diversification croissante des identités professionnelles agricoles. Les trajectoires féminines dans l'agriculture apparaissent désormais plus hétérogènes : certaines femmes demeurent principalement associées au rôle traditionnel d'épouse d'agriculteur, tandis que d'autres deviennent exploitantes, entrepreneures, gestionnaires ou développent une activité professionnelle extérieure à l'exploitation (Brandth, 2002).

Malgré ces évolutions, le secteur agricole demeure encore fortement masculinisé, davantage que la plupart des autres catégories socioprofessionnelles où la féminisation des emplois s'est largement développée. Même si le modèle de « l'agriculture de couple » avait été placé au cœur du développement agricole au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les femmes sont aujourd'hui de moins en moins assignées au rôle de collaboratrice familiale ou de coexploitante aux côtés de leur conjoint (Purseigle et Hervieu, 2022 ; Tchékémian, 2014). De nombreuses recherches continuent par ailleurs de souligner les inégalités persistantes entre hommes et femmes dans l'agriculture, notamment en matière d'accès au capital, de division du travail et de pouvoir décisionnel (Brandth, 2002 ; Seuneke et Bock, 2015).

En parallèle, l'agriculture s'inscrit de plus en plus dans une logique entrepreneuriale, caractérisée par des investissements élevés et un recours accru à l'endettement. L'ensemble de ces évolutions contribue à affaiblir le modèle du couple exploitant unique, autrefois dominant, et s'accompagne d'un changement symbolique : la figure du « paysan » laisse progressivement place à celle de « chef d'exploitation » (Debatisse, 1963 ; Lynch et al., 2021). Le modèle traditionnel des fermes familiales se réorientent donc vers un système sous multiples formes avec une tendance marquée d'apports externes de main-d'œuvre (Forget et al., 2019a).

2.3 La crise du renouvellement générationnel et les dynamiques de transmission

2.3.1 Le vieillissement de la population agricole

De cette dynamique d'évolution de l'agriculture a découlé le problème des jeunes agriculteurs (Zagata et al, 2017 ; Pitson et al, 2020). Actuellement, trois dynamiques se distinguent dans le secteur agricole. En premier lieu, il y a le renouvellement des générations agricoles.

Selon Coopmans et al, 2021, « Le taux de renouvellement générationnel au niveau de la population est le résultat des décisions individuelles concernant, entre autres, le fait de travailler ou non dans l'agriculture, le moment de commencer à y travailler, de reprendre une exploitation agricole ou encore de prendre sa retraite de l'activité agricole ». Loughrey et al, 2024, proposent quant à eux, une définition plus centrée sur la nouvelle génération en incluant le concept des nouvelles technologies aidant à l'application de pratiques durables en Europe grâce à des jeunes agriculteurs hautement formés.

Au niveau du vieillissement de la population en Europe, on observe (Figure 1) en 2020 que les chefs d'exploitation (agriculteurs) ayant moins de 35 ans, considéré comme les jeunes agriculteurs, ne représentent que 6,5% de la totalité des chefs d'exploitation dans l'Union Européenne. Au contraire, 80% des agriculteurs ont plus de 45 ans et 57% ont plus de 55 ans. Il y a donc moins de jeunes qui arrivent que de vieux qui partent. Il est observé également que la part de cheffe d'exploitation est nettement inférieure aux hommes, et ce dans chacune des tranches d'âges. Ici, le terme « agriculteur » présenté dans les études d'Eurostat est le chef de l'exploitation et les co-exploitants. La diminution du nombre de chefs d'exploitation apparaît nettement à la lecture de ces graphiques.

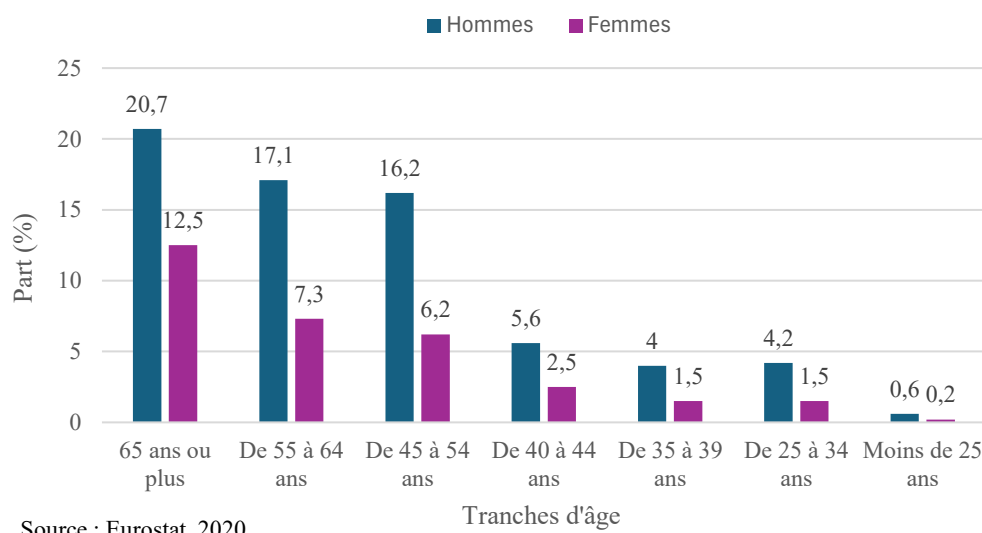


Figure 1 : Répartition des chefs d'exploitation agricole par âge et par sexe (UE, 2020)

Le vieillissement des agriculteurs constitue un phénomène complexe qui n'est pas uniforme entre les Etats membres de l'Union européenne. En effet, la structure par âge des agriculteurs est fortement liée à la structure des exploitations (Zagata et al, 2017).

De manière générale, les petites exploitations sont plus souvent dirigées par des agriculteurs plus âgés, une tendance observée dans l'ensemble de l'Union européenne (Zagata and Sutherland, 2015). Et qui ne se résume pas uniquement à un problème de génération. Il faut également s'interroger sur les barrières à l'entrée de cette profession (Sutherland, 2023). Dans de nombreuses régions européennes, l'activité agricole fonctionne comme une « profession fermée », accessible principalement par héritage (Shortall et al, 2020).

Les individus ne disposant pas d'un capital familial agricole rencontrent des difficultés considérables pour acquérir des terres ou financer leur installation (CEJA, 2019 ; EIP Agri Focus group, 2016). Cette situation crée une forte inégalité d'accès et limite le renouvellement des exploitants en dehors du cadre familial (VanRompae et Dendoncker, 2018 ; Zagata et Sutherland, 2017). À ces contraintes économiques s'ajoutent des incertitudes liées aux revenus agricoles. Le secteur est souvent caractérisé par des revenus faibles et instables, ce qui dissuade de nombreux candidats potentiels. Le « manque » de jeunes agriculteurs reflète ainsi en partie un arbitrage rationnel : les individus hésitent à s'engager dans une activité perçue comme risquée et peu rémunératrice (CEJA, 2019).

Ainsi, le vieillissement de la population agricole apparaît davantage comme un symptôme que comme une cause. Il reflète les difficultés d'entrée dans la profession, les mécanismes de transmission familiale, ainsi que les biais des politiques publiques et des outils statistiques. Si le renouvellement générationnel constitue un enjeu réel, il ne peut être appréhendé uniquement à travers la structure par âge. Une approche centrée sur l'amélioration de l'accès à la profession, notamment en facilitant l'accès au foncier, au capital et aux dispositifs de soutien, semble plus pertinente pour répondre aux défis du secteur (Sutherland, 2023 ; Forget et al., 2019a).

2.3.2 Réorganisation du secteur agricole

La seconde dynamique qui s'est produite est la restructuration de la population agricole avec la concentration des exploitations. En effet, à la suite de la seconde guerre mondiale, l'intensification de l'agriculture apparaît comme une priorité afin d'assurer la modernisation du secteur et d'accroître la production alimentaire. En 1968, le Plan Mansholt préconise de moderniser les méthodes de production et d'augmenter la taille des petites exploitations, en encourageant le départ d'agriculteurs (Cochet, 2008). Ainsi, la modernisation du travail agricole est étroitement associée à la transformation des structures de production et à l'amélioration de leur rentabilité économique (Mahé et al., 2019). En Europe, il y avait plus de 12 millions d'exploitations en 2010. En l'espace de 10 ans, ce nombre a subi une réduction de 25% des exploitations pour arriver à un peu plus de neuf millions de fermes en 2020 (Eurostat, 2020a ; Forget et al., 2019b).

Parallèlement aux réformes foncières, un ensemble de dispositifs juridiques, fiscaux et financiers est progressivement instauré afin de soutenir la mécanisation et le développement des exploitations. Ces transformations ont profondément modifié l'organisation du travail agricole, entraînant à la fois une concentration des exploitations ainsi qu'une diversification des activités agricoles et une pluriactivité du ménage (Bignebat et al., 2019 ; Mahé et al., 2019).

Conjointement à la baisse du nombre d'exploitants, on observe dans la littérature une diversification croissante des pratiques agricoles ainsi que des statuts professionnels associés à l'activité agricole. Cette évolution illustre le fait que le métier d'agriculteur ne se limite plus à un modèle unique, mais qu'il s'inscrit désormais dans une pluralité de formes d'organisation et de trajectoires professionnelles. Ainsi, loin de traduire une simple disparition de la profession, ces transformations témoignent de l'intégration progressive de l'agriculture dans les mutations plus larges du monde du travail qui caractérisent les sociétés contemporaines, notamment en termes de diversification des activités, de recomposition des statuts et d'adaptation aux nouvelles réalités économiques et sociales (Purseigle et Hervieu, 2022).

Ces mutations ont historiquement occupé une place importante dans les sociétés rurales, notamment à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Cependant, dans le processus de spécialisation, la diversification des exploitations a diminué à partir de 1950 (Delame et al., 2015). Ces pratiques connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt, participant à une transformation et à une reconfiguration progressive des activités et du rôle des agriculteurs (Bignebat et al., 2019).

Il existe aujourd'hui une nouvelle demande de produits agricoles de proximité, notamment développé par les circuits courts (Delame et al., 2015). Afin d'améliorer la viabilité des exploitations et revitaliser les zones rurales, la PAC a favorisé ce processus de diversification grâce à son deuxième pilier (Benjamin, 1994).

2.3.3 La transmission des fermes

La présence d'un successeur identifié stimule des stratégies de développement, favorisant l'expansion, la diversification et la viabilité économique à long terme, tout en renforçant l'attrait de la ferme pour le futur repreneur. Au fil du temps, les décisions prises par le successeur lui-même renforcent cette dynamique, accroissant son autonomie et son implication dans la gestion. Toutefois, des facteurs structurels, tels que la mécanisation, la petite taille de l'exploitation, la location de terres et la réduction de la main-d'œuvre, peuvent limiter les opportunités d'apprentissage et freiner la construction de l'identité de successeur. Par ailleurs, les influences sociales et culturelles, comme les stéréotypes négatifs liés aux agriculteurs ou la marginalisation perçue, peuvent temporairement décourager l'implication, surtout à l'adolescence (Fischer et Burton, 2014).

Néanmoins, un attachement fort à la ferme familiale et la reconnaissance pratique de son rôle permettent au futur repreneur de surmonter ces obstacles, de renforcer son identité agricole et de maintenir son engagement envers la succession. De même que l'introduction de technologies agricoles telles que les tracteurs autonomes, les robots de traite, les nourrisseurs automatisés, les logiciels de gestion d'exploitation, ainsi que les smartphones et leurs applications, crée de nouvelles opportunités pour que les enfants de ferme, souvent familiers avec les technologies de l'information, s'impliquent dans l'exploitation. Plutôt que de réduire les occasions d'affirmer concrètement leur identité de successeur, comme le craignent Fischer et Burton (2014), ces innovations modifient simplement la manière dont cette affirmation peut se produire (Chriswell et Lobley, 2015 ; Fischer et Burton, 2014).

Les recherches récentes montrent que les processus de succession agricole évoluent dans un contexte de transformation sociale plus large, marqué par une individualisation croissante des trajectoires professionnelles (Purseigle et Hervieu, 2022). Alors que la succession agricole reposait traditionnellement sur des normes collectives fortes, notamment liées à la famille, au genre ou à l'ordre de naissance, les jeunes générations tendent désormais à envisager la reprise de l'exploitation comme un véritable choix professionnel. Ainsi, la succession n'est plus uniquement le résultat d'une obligation familiale ou d'une transmission culturelle, mais de plus en plus l'aboutissement d'une évaluation consciente des avantages et des contraintes du métier d'agriculteur (Bertolozzi-Caredio, 2024). Cette évolution rend la succession plus dépendante de facteurs externes tels que les conditions économiques, les politiques agricoles, la qualité de vie ou encore les opportunités professionnelles alternatives. Dès lors, bien que la famille et la tradition continuent de jouer un rôle important, elles constituent désormais un facteur parmi d'autres dans la décision de reprise, ce qui peut rendre la reproduction des exploitations familiales plus vulnérable aux changements économiques et sociétaux (Chriswell et Lobley, 2018).

Le développement de formes d'organisation agricole collaboratives, telles que les partenariats entre exploitants, constitue une opportunité intéressante pour faciliter les processus de transmission. Certains mettent en évidence l'existence d'un potentiel significatif de développement de ces formes de collaboration reposant sur des structures d'entreprise alternatives (Shin et al., 2023). Ces dispositifs permettent d'organiser une transmission progressive des connaissances, des compétences et des responsabilités, tout en assurant la continuité de l'activité productive et en renforçant la viabilité économique à long terme des exploitations agricoles (Loughrey et al., 2024).

Alors que la succession reposait traditionnellement sur une progression linéaire dans la hiérarchie des responsabilités, les nouvelles générations connaissent désormais des parcours plus diversifiés et moins structurés (Chriswell, 2016).

Il y a aujourd'hui de nouvelles formes de transmission dans lesquelles les successeurs potentiels peuvent être impliqués simultanément dans différents domaines de gestion, y compris des responsabilités financières ou stratégiques, plutôt que de suivre une progression strictement ascendante. Cette évolution est liée à l'accroissement des expériences hors exploitation, que ce soit par la formation, l'emploi extérieur ou d'autres activités professionnelles, qui influencent les compétences, les attentes et les aspirations des futurs repreneurs. Ces « diversions temporaires » hors exploitation peuvent, paradoxalement, renforcer l'engagement dans la reprise en apportant de nouvelles compétences et en incitant les exploitants en place à déléguer davantage de responsabilités afin de maintenir l'intérêt du successeur (Bertolozzi-Caredio, 2024 ; Chriswell, 2016).

Face aux enjeux démographiques actuels du secteur agricole, caractérisés par le vieillissement de la population exploitante, l'accentuation des difficultés de transmission et la restructuration globale des structures, un nombre croissant d'agriculteurs se tourne vers la sous-traitance comme levier de gestion de la main-d'œuvre. La section suivante s'attachera à développer les fondements de cette pratique, en examinant tout d'abord son émergence dans le milieu entrepreneurial général, puis son déploiement au sein du secteur agricole. Ce second volet sera articulé autour de deux dimensions clés : l'externalisation des travaux de terrain d'une part, et celle des processus décisionnels d'autre part. Enfin, le concept sera appréhendé sous l'angle de la durabilité, afin d'en évaluer les implications économiques, sociales et environnementales au sein des mondes agricoles.

2.4 Sous-traitance

2.4.1 Fondements de la sous-traitance dans la gestion de la main-d'œuvre

Selon Uygun et al. (2022), la sous-traitance est « un accord entre deux entreprises dans lequel une entreprise fait appel à une autre pour qu'elle se charge d'une activité prévue ou existante qui est ou pourrait être réalisée en interne. »

Initialement limitée dans les années 1970 à des secteurs industriels à faible valeur ajoutée, tels que le textile ou l'électronique grand public, la sous-traitance s'est progressivement étendue à la filière automobile au cours de la décennie suivante, avant d'englober, dès le milieu des années 1990, des biens et services à haute valeur ajoutée (Dolgui et Proth, 2013). Cette évolution de l'organisation a été largement favorisée par la mondialisation des marchés, faisant de l'externalisation un levier stratégique incontournable pour garantir l'efficacité de la production et la baisse des coûts (Berger et Lewis, 2011).

Le choix entre l'internalisation et l'externalisation des activités, constitue depuis longtemps un sujet central en management (Fine et Whitney, 1999 ; Gilley et Rasheed, 2000 ; Quinn, 1999). Ce choix implique des arbitrages complexes : l'internalisation nécessite l'engagement de ressources importantes et peut réduire la flexibilité stratégique, tout en permettant une meilleure maîtrise de la production (Leiblein et al., 2002).

À l'inverse, l'externalisation offre davantage de flexibilité mais peut également engendrer une dépendance vis-à-vis des partenaires externes. Ces décisions sont devenues plus complexes sous l'effet de l'intensification de la concurrence, de l'évolution rapide des technologies et de la dispersion des connaissances entre organisations et marchés géographiques (Hoetker, 2005).

Traditionnellement, la théorie des coûts de transaction explique ces décisions en considérant que les entreprises internalisent leurs activités afin de minimiser les coûts liés aux échanges de marché, tels que l'incertitude, l'opportunisme ou la spécificité des actifs (Coase, 1937). Dans cette perspective, les décisions d'externalisation reposent principalement sur des motivations d'économies de coûts et sur l'adéquation entre les mécanismes de gouvernance et les caractéristiques des transactions (Grover et Malhotra, 2003 ; Silverman et al., 1997).

Toutefois, des approches plus récentes fondées sur la théorie des ressources mettent en avant l'importance des compétences et des capacités propres aux entreprises dans la détermination de leur périmètre d'activité et de leur avantage concurrentiel (Combs et Ketchen, 1999 ; Leiblein et Miller, 2003 ; Poppo et Zenger, 1998). Selon cette perspective, l'internalisation ou l'externalisation dépend non seulement des coûts, mais également de la capacité des entreprises à développer, maintenir et exploiter efficacement leurs ressources (Ghoshal et Moran, 1996 ; Teece et al., 1997).

Les recherches récentes tendent ainsi à combiner ces deux approches, montrant que les décisions d'externalisation stratégique résultent d'un arbitrage entre la recherche de réduction des coûts et la valorisation des compétences spécifiques des entreprises (Madhok, 2002 ; Holcomb et Hitt, 2006 ; Jacobides et Winter, 2005).

2.4.2 Sous-traitance dans le secteur agricole

Après plus de quarante années marquées par un capitalisme agricole fondé sur le développement d'une agriculture productiviste et d'une diminution de la population active, de nouvelles formes d'organisation de la production émergent. Parmi celles-ci figurent notamment des structures agricoles de type entrepreneurial, qualifiées de « firmes » agricoles, caractérisées par une organisation plus complexe, une spécialisation accrue et une gestion davantage orientée vers la performance économique. Et c'est dans ce cadre-ci que s'inscrit cette nouvelle gestion de la main-d'œuvre agricole qu'est la sous-traitance (Anzalone et al., 2019 ; Purseigle et al., 2017).

En s'appuyant sur la définition de l'externalisation industrielle, la sous-traitance agricole peut être définie comme une relation de service dans laquelle un agriculteur, en tant que donneur d'ordre, confie tout ou partie des opérations techniques ou de gestion de son exploitation à une entité externe chargée de les réaliser selon des modalités préalablement définies. Cette relation implique ainsi un transfert partiel ou total de certaines activités de production vers un prestataire extérieur, tout en maintenant une forme de coordination entre les parties (Nguyen et al., 2022).

Dans le secteur agricole, ces relations de sous-traitance peuvent toutefois être difficiles à identifier clairement en raison de la diversité des arrangements existants, que ce soit entre des exploitations proches, des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ou encore des entreprises de travaux agricoles (ETA) (Nguyen et al., 2020 ; Nye, 2020). Néanmoins, il est possible de distinguer trois principales formes de sous-traitance selon l'intensité de la délégation. Premièrement, la « sous-traitance simple » correspond à la délégation d'une ou de plusieurs opérations techniques spécifiques à un prestataire externe. Deuxièmement, la « délégation complète par recentrage » implique la prise en charge de l'ensemble des travaux relatifs à une ou plusieurs productions, permettant à l'agriculteur de se concentrer sur certaines activités spécifiques. Enfin, la « délégation complète par abandon » constitue la forme la plus avancée de sous-traitance, dans laquelle l'ensemble des activités productives, et parfois même la gestion administrative et économique de l'exploitation, est confié à un prestataire extérieur. Dans ce dernier cas, une dissociation quasi complète entre la propriété des actifs agricoles et leur gestion est observée, l'agriculteur conservant la propriété de l'exploitation tout en perdant le contrôle opérationnel de celle-ci (Nguyen et al., 2022).

Historiquement, le recours à la sous-traitance agricole, en complément des pratiques d'entraide, concernait principalement les exploitations de petite taille¹, caractérisées par des ressources limitées en capital matériel et en main-d'œuvre (Picazo-Tadeo et Reig-Martinez, 2006). Dans ce contexte, l'externalisation portait essentiellement sur certaines opérations spécifiques, notamment la récolte des cultures céréalières et fourragères, et reposait le plus souvent sur des arrangements informels entre exploitations voisines ou sur l'intervention ponctuelle de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). La sous-traitance apparaissait alors comme une réponse à des contraintes techniques, liées notamment à l'absence d'équipements coûteux et spécialisés tels que les moissonneuses-batteuses ou les ensileuses. Néanmoins, les évolutions observées récemment témoignent de l'adoption croissante de ces pratiques par les exploitations de taille moyenne et grande (Nguyen et al., 2020).

¹ Selon le service de la statistique et de la prospective du ministère français de l'Agriculture, les petites exploitations sont les exploitations dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros par an ; les moyennes, les exploitations dont la PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 euros ; les grandes, les exploitations dont la PBS est supérieure à 250 000 euros par an (PBS = Production brute standard = production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon les prix et rendements d'une année donnée).

Ce phénomène traduit ainsi un changement de logique, la sous-traitance ne relevant plus uniquement de contraintes techniques, mais s'inscrivant davantage dans des stratégies organisationnelles visant à optimiser la gestion du travail et des ressources productives (Nguyen et al., 2022).

L'agriculture familiale s'est historiquement caractérisée par l'unité du capital, du travail et du foncier au sein d'une même exploitation, ces trois facteurs étant généralement détenus et mobilisés par une même entité familiale (Cochet, 2008). Toutefois, les transformations récentes du secteur agricole ont conduit à l'émergence d'agencements plus diversifiés et innovants entre ces différents facteurs de production. L'organisation du travail agricole évolue ainsi vers des formes plus complexes, marquées par une diversification des statuts, des acteurs et des modes d'organisation, traduisant des rapprochements croissants avec les logiques observées dans le secteur industriel (Harff et Lamarche, 1998). Par ailleurs, le développement des formes sociétaires en agriculture contribue à une dissociation croissante entre le capital foncier et le capital d'exploitation, favorisant l'émergence de nouvelles formes de contractualisation (Rattin, 2007). Ces évolutions ne concernent pas uniquement la propriété des moyens de production, mais également les modes de gestion, ainsi que l'organisation du travail au sein des exploitations agricoles, traduisant une transformation progressive des structures agricoles traditionnelles vers des modèles organisationnels plus complexes et diversifiés (Hostiou, 2016).

La main-d'œuvre agricole est désormais composée d'exploitants et coexploitants, de conjoints collaborateurs ; de salariat permanent ou temporaire, c'est-à-dire d'employés en contrat à durée indéterminée (CDI) ou de travailleurs saisonniers et de salariés sous contrat à durée déterminée (CDD) ; de stagiaires et apprentis rémunérés ; de la main-d'œuvre issue des entreprises de travaux agricoles (ETA), de groupements d'employeurs (GE) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) qui agit ponctuellement pour réaliser certaines tâches spécialisées (Nguyen et al, 2022). Avec l'émergence de ces nouvelles formes de travail et les transformations du salariat, le secteur agricole tend à se rapprocher progressivement des dynamiques observées dans d'autres secteurs d'activité (Forget, V., et al, 2019b).

Selon la typologie de Anzalone et Purseigle (2014), la prestation de services agricoles se divise en deux modalités distinctes, ici appréhendées sous les angles des travaux agricoles (sous-traitance) et de la prise de décision (délégation). Dans la première configuration, l'exploitant conserve la pleine gouvernance de sa structure et la maîtrise des orientations techniques ; il mandate un entrepreneur pour l'exécution de tâches spécifiques selon ses propres directives. À l'inverse, la seconde modalité implique un transfert de la gestion globale de l'exploitation. L'entrepreneur assume alors la responsabilité des choix techniques ainsi que le pilotage stratégique de la structure (Anzalone et Purseigle, 2014).

a) Travail à la ferme

La première manière de sous-traiter, historiquement la plus ancienne, repose sur une relation interpersonnelle généralement informelle entre l'exploitant agricole et un agriculteur voisin chargé de réaliser l'ensemble des opérations. Cette relation, souvent fondée sur la confiance et parfois inscrite dans la durée, peut s'étendre sur plusieurs générations. Dans ce cas, l'agriculteur prestataire intervient dans le cadre de sa propre exploitation pour assurer la gestion opérationnelle des terres, fréquemment pour le compte d'un propriétaire ou d'une famille propriétaire qui n'est pas nécessairement présente sur l'exploitation (Nguyen et al., 2020).

La deuxième forme de délégation complète correspond à une relation contractualisée entre l'exploitant agricole et une entreprise de travaux agricoles (ETA). Contrairement à la première configuration, cette organisation repose sur des accords formels définissant les responsabilités, les modalités d'intervention ainsi que les conditions économiques de la prestation (Nguyen et al., 2020).

Il y a une évolution vers une « agriculture déléguée », caractérisée par une externalisation croissante du travail agricole. Cette transformation contribue à la restructuration du secteur autour de nouveaux groupes professionnels, de nouvelles compétences et de nouvelles relations de travail, rapprochant progressivement l'agriculture du secteur des services et de la logique industrielle (Couzy et Dockes, 2008 ; Nguyen et al., 2020).

De plus, la montée de la sous-traitance s'accompagne de l'émergence d'un véritable marché des services agricoles, marqué par la multiplication des prestataires privés, notamment les entreprises de travaux agricoles. Ce passage d'une logique collective (CUMA) à une logique commerciale constitue un tournant majeur dans l'organisation du travail agricole (Nguyen et al., 2020 ; Marcotte, 2021). Cette évolution renforce la spécialisation des acteurs et la division du travail agricole, dans laquelle certains agriculteurs deviennent eux-mêmes prestataires de services, contribuant à la tertiarisation progressive de la production agricole (Nguyen et al., 2022)

b) Prise de décision

Au-delà de la transformation du travail agricole, la sous-traitance modifie également la répartition du pouvoir décisionnel au sein des exploitations (Reardon et al., 2024). Cette forme plus récente, introduit un acteur intermédiaire chargé de coordonner l'ensemble du dispositif. Ce tiers, assimilable à un assistant de maîtrise d'ouvrage, assure l'interface entre l'agriculteur donneur d'ordre et plusieurs entreprises de travaux agricoles. Il organise ainsi la planification et la réalisation des opérations, contribuant à une structuration plus complexe et plus professionnalisée de la délégation complète des activités agricoles (Nguyen et al., 2020). Cette relation se caractérise par une dissociation plus ou moins marquée entre la propriété des actifs et leur gestion, ainsi que par une relation d'autorité entre le donneur d'ordre et le prestataire (Baudry, 2013 ; Ménard, 2021 ; Nguyen et al., 2022).

Les auteurs distinguent notamment plusieurs formes de sous-traitance selon l'intensité de la délégation. Dans le cas de la sous-traitance simple, l'agriculteur conserve la majorité des décisions et délègue uniquement certaines opérations techniques. En revanche, dans les formes de délégation complète, notamment la « délégation par abandon », le prestataire peut prendre en charge l'ensemble des activités productives, voire la gestion administrative et économique de l'exploitation. Dans ce cas, la dissociation entre propriété et gestion devient plus forte, l'agriculteur conservant juridiquement l'exploitation mais perdant une partie du contrôle opérationnel (Nguyen et al., 2022).

Cette évolution s'accompagne également d'un transfert partiel des droits de décision vers les prestataires. Dans les formes avancées de délégation, les prestataires disposent d'une autonomie accrue dans l'organisation du travail et dans la conduite technique des cultures, ce qui rapproche ces arrangements de formes hybrides d'organisation ou de quasi-intégration décrites dans la littérature économique (Baudry, 2013 ; Ménard, 2021 ; Nguyen et al., 2022 ; Purseigle et al., 2017). Dans certains cas, les prestataires peuvent même prendre des participations dans les exploitations, renforçant encore la dissociation entre propriété et gestion (Nguyen et al., 2022 ; Purseigle et al., 2017).

Enfin, les auteurs montrent que la sous-traitance s'inscrit dans une évolution plus large vers une gestion stratégique des exploitations agricoles. Les agriculteurs ne recourent plus uniquement à la sous-traitance pour compenser un manque de main-d'œuvre, mais également pour optimiser l'allocation des ressources, se recentrer sur certaines activités ou gérer des exploitations plus importantes. Cette évolution traduit un passage progressif d'une sous-traitance de nécessité à une sous-traitance stratégique (Nguyen et al., 2022).

Ainsi, la sous-traitance agricole transforme à la fois la nature du travail agricole et la prise de décision au sein des exploitations. D'une part, elle favorise une division accrue du travail et l'émergence de nouveaux acteurs spécialisés, contribuant à la tertiarisation de la production agricole. D'autre part, elle entraîne une redistribution du pouvoir décisionnel, notamment dans les formes avancées de délégation, où l'agriculteur devient davantage coordinateur ou gestionnaire d'activités externalisées (Reardon et al., 2024). Ces évolutions témoignent de l'émergence d'un nouveau modèle organisationnel, parfois qualifié d'« agriculture déléguée », caractérisé par une transformation du rôle de l'agriculteur et une recomposition des formes de production agricole (Nguyen et al., 2022).

2.4.3 Enjeux et impacts de la sous-traitance agricole

a) Les mutations sociales

Sur le plan social, le développement de la sous-traitance se traduit par l'émergence d'une configuration relationnelle, rompant avec le modèle historique de l'agriculteur autonome. La relation qui s'établit entre l'entrepreneur de travaux agricoles (ETA) et l'exploitant dépasse largement le cadre d'un simple arrangement contractuel fondé sur l'efficacité économique. En effet, la viabilité de leurs entreprises respectives impose la construction de liens interpersonnels spécifiques, dictés par des facteurs externes tels que les aléas météorologiques, la volatilité des marchés, l'accès au capital, les déficits de compétences, les coûts et la disponibilité de la main-d'œuvre, ou encore la concurrence sectorielle. Ces facteurs engendrent une interdépendance structurelle et réciproque entre les deux acteurs (Nye, 2020). Cette interdépendance s'articule également avec les enjeux identitaires de l'exploitant, notamment son positionnement vis-à-vis de la communauté locale et sa volonté de se conformer aux standards culturels du « bon agriculteur » (Burton, 2004).

Par ailleurs, l'externalisation des travaux agricoles offre aux exploitants la possibilité de recentrer leur activité sur les tâches stratégiques de l'entreprise, favorisant ainsi un gain de temps et, par corrélation, une amélioration de leur qualité de vie (Nguyen et al., 2022). Ce phénomène s'explique notamment par l'alourdissement constant de la charge administrative. Qu'il s'agisse des exigences étatiques en matière de collecte de données pour le ciblage des politiques publiques, ou des réorientations de la Politique Agricole Commune, caractérisées par le passage d'un soutien des prix à un soutien des revenus, le temps consacré aux obligations réglementaires et administratives n'a cessé de croître, incitant fortement les agriculteurs à déléguer certaines tâches opérationnelles (Vernimmen et al., 2000).

Néanmoins, la grande hétérogénéité de ces configurations contractuelles rend complexe l'analyse de ces dynamiques relationnelles. Selon Nye (2020), la nature de ces liens repose davantage sur des logiques de loyauté ou d'obligation morale que sur une réelle insertion sociale. Par conséquent, l'une des limites majeures de cette trajectoire d'externalisation réside dans le risque d'érosion du capital social au sein des communautés rurales, certains sous-traitants faisant état d'interactions purement transactionnelles, voire nulles. À l'inverse, ce modèle présente l'avantage de stimuler le capital culturel des exploitations, à travers le transfert de connaissances et l'apport de compétences techniques de pointe par les prestataires (Nye, 2020).

b) Les incidences environnementales

Sur le plan environnemental, la littérature scientifique se focalise principalement sur les incidences de l'utilisation des intrants chimiques. S'il est établi que les produits agrochimiques ont historiquement permis de garantir l'approvisionnement alimentaire mondial et de sécuriser la production, leur usage intensif a généré d'importantes externalités négatives. Parmi celles-ci figurent la dégradation et l'acidification des sols, l'eutrophisation des eaux de surface ainsi que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (Chang et al., 2024).

Dans ce contexte, l'externalisation de la production agricole émerge comme un levier de transition. Caractérisés par un haut niveau de professionnalisme, une expertise technique éprouvée et l'accès à des équipements de pointe, les prestataires de services sont en mesure de rationaliser l'usage des intrants (Ji et al., 2017). Grâce à leur capacité accrue de collecte et d'analyse de données agronomiques, ces structures mobilisent des connaissances spécialisées permettant une application raisonnée et scientifique des produits phytosanitaires, limitant ainsi les risques de surdosage (Li et Yu, 2022).

Au-delà des bénéfices écosystémiques, la délégation de tâches à risques, telles que l'épandage de pesticides, réduit l'exposition directe des exploitants et préserve leur santé. De plus, face aux pressions environnementales globales et aux récentes réformes de la Politique Agricole Commune (PAC) en faveur d'une agriculture durable, le secteur des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) s'est largement restructuré pour proposer des services spécialisés en agriculture de précision et de conservation (Nguyen et al., 2022).

Enfin, les dynamiques d'adoption de ces pratiques varient selon les profils des gestionnaires. L'étude de Qing et al. (2023) démontre notamment que le recours à la sous-traitance mécanique influence significativement l'intégration de pratiques écologiques, telles que le semis direct ou l'épandage d'engrais organiques. Les auteurs soulignent une asymétrie de genre : cet effet incitatif de la sous-traitance sur l'adoption de comportements écologiques s'observe de manière marquée chez les femmes chefs d'exploitation, mais ne s'avère pas significatif chez leurs homologues masculins (Qing et al., 2023).

c) Les dynamiques économiques

Sur le plan économique, l'arbitrage en faveur de l'externalisation résulte généralement des coûts transactionnels et organisationnels élevés associés à l'internalisation des activités. Ce constat incite les exploitations à privilégier l'achat de services sur le marché afin de se recentrer sur leur cœur de métier, opérant ainsi une conversion stratégique de leurs coûts fixes en coûts variables (Baudry, 2013). À titre d'illustration, le matériel agricole, qui représentait historiquement une charge fixe et un investissement lourd pour les agriculteurs, peut désormais être mobilisé par le biais de prestataires de services de mécanisation spécialisés (Zhang et al., 2017).

Parallèlement, l'émergence de nouvelles formes d'agriculture contractuelle favorise une optimisation des facteurs de production à travers une dissociation croissante entre la propriété foncière, le capital et le travail. Le détenteur du patrimoine s'éloigne progressivement des tâches opérationnelles, tandis que l'exécution des travaux est déléguée à une main-d'œuvre extérieure hautement qualifiée et spécialisée, ce qui concourt à l'élévation de la productivité globale du travail (Cochet, 2008).

Bien que les gains de productivité substantiels enregistrés depuis l'après-guerre soient historiquement attribuables au modèle de l'agriculture familiale, la question de l'essoufflement de cette dynamique et de l'atteinte d'un plafond technologique reste entière. Certes, les innovations contemporaines (robotisation de la traite, guidage par GPS et outils de l'agriculture de précision) démontrent que des marges de progression subsistent pour surmonter l'hétérogénéité des parcelles liée à l'agrandissement des structures. Néanmoins, l'accroissement de productivité actuel semblent également se situer au niveau d'innovations organisationnelles et sociales, intrinsèquement liées à une forte composante capitaliste. Il s'agit notamment de la mise en place d'assolements collectifs et de CUMA intégrales, qui s'affranchissent des contraintes agronomiques traditionnelles, du développement des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) prenant en charge la gestion culturale « de A à Z », ou encore de l'essor de sociétés de production agricole s'émancipant du contrôle permanent et statutaire du foncier (Anzalone et al., 2019).

2.5 Lacunes dans la littérature

À mesure que le renouvellement générationnel se réduit, un nombre croissant de gestionnaires agricoles dépourvus d'ambitions agricoles reprennent les exploitations « par défaut », considérant l'activité agricole comme une occupation secondaire et s'appuyant entièrement sur la sous-traitance pour les travaux sur le terrain ainsi que pour les services de conseil (Henrotte et Van den Broeck, 2026).

Malgré les récentes recherches de Geneviève Nguyen, François Purseigle, Bertrand Hervieu en France, Caroline Nye en Angleterre et les nombreuses études réalisées par la Chine, la détection et la caractérisation de la sous-traitance en agriculture restent particulièrement complexes, constituant un véritable défi méthodologique. Pour l'instant, les études ne s'attardent à la sous-traitance qu'au sein des systèmes déjà existants et non au sein de la nouvelle génération qui étudie actuellement l'agriculture. Ce mémoire a ainsi pour objet d'analyser comment les étudiants des écoles agricoles envisagent la gestion de la main-d'œuvre dans la perspective d'une reprise d'exploitation en Wallonie.

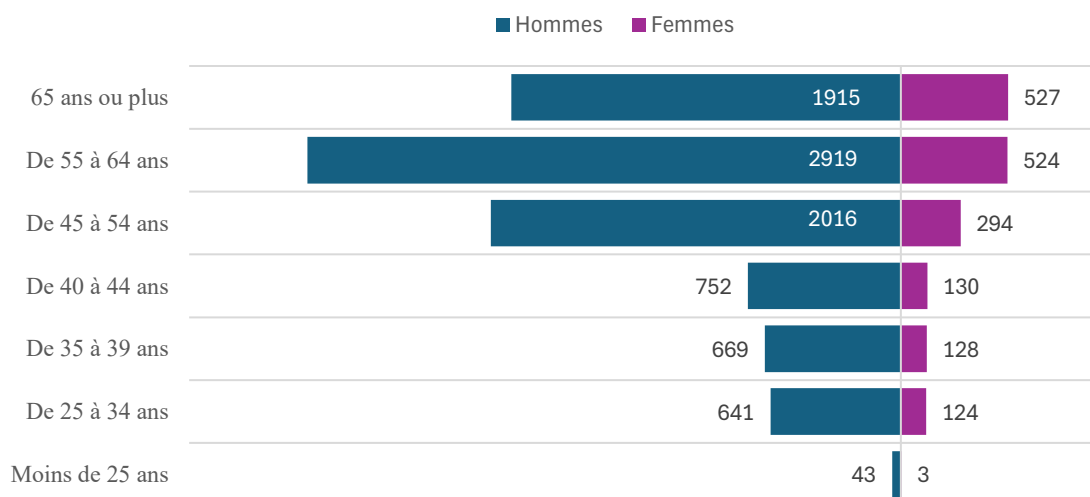
3. Matériel et méthode

3.1 Contexte

L'étude se déroule en Wallonie, au sein d'un territoire confronté aux multiples crises qui affectent la main-d'œuvre agricole à l'échelle européenne. À l'instar de nombreuses régions agricoles européennes, la Wallonie connaît un vieillissement marqué de sa population agricole, accompagné d'une diminution progressive du nombre d'exploitations et d'un processus de restructuration conduisant à la concentration des unités de production. Par ailleurs, les difficultés liées à la transmission des exploitations demeurent importantes, avec des perspectives de reprise variant sensiblement selon les orientations technico-économiques (OTE). Les transformations structurelles du secteur s'accompagnent d'une évolution des formes de travail agricole : le modèle traditionnel reposant principalement sur la main-d'œuvre familiale tend progressivement à céder la place à une organisation davantage fondée sur le recours à une main-d'œuvre salariée et externalisée. Enfin, l'étude se déroulant en Wallonie auprès d'un public d'étudiants, il convient de cartographier le paysage de la formation agricole en Belgique francophone afin de mieux appréhender le profil des futurs acteurs du secteur.

3.1.1 Vieillesse de la population wallonne

Le vieillissement de la population agricole constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la pérennité des exploitations en Wallonie. La pyramide des âges (Figure 2) témoigne de ce vieillissement de la population agricole. En effet, seulement 6% des chefs d'exploitation est représenté par les jeunes agriculteurs et 77% des chefs d'exploitation ont plus de 45 ans (SPW, 2025a). Bien que ces données soient représentatives de la dynamique européenne, la spécificité wallonne réside dans la répartition du genre. En effet, alors que la moyenne européenne s'établit à 68% de chefs d'exploitations masculins, cette proportion atteint 84% à l'échelle de la Wallonie.



Source : SPW, 2025a

Figure 2: Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole en Wallonie en 2025

3.1.2 Restructuration de la population agricole

En Belgique, même si le nombre d'exploitations a diminué entre 2010 et 2020, passant de 42 850 à 36 000, la réduction n'est ici que de 16%. (Eurostat, 2020a). En revanche depuis 2013 en Wallonie, le nombre d'exploitations tend à se stabiliser avec 12 381 exploitations en 2024 (SPW, 2025b), pour une superficie agricole utile (SAU) de 731 984 ha et une surface moyenne par exploitation agricole de 58,2 ha (SPW, 2025c).

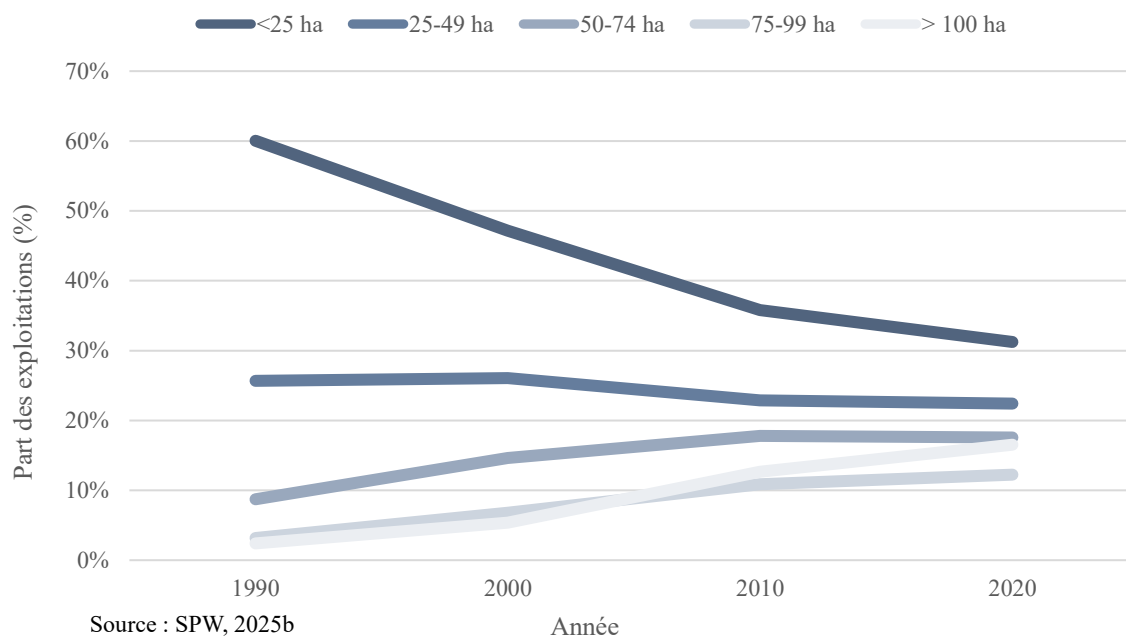


Figure 3 : Evolution de la taille des exploitations en Wallonie entre 1990 et 2020

En Belgique (Figure 3), entre 1990 et 2020, on observe une diminution marquée de la proportion des petites exploitations agricoles (0 à 25 ha), qui passe d'environ 60 % à près de 30 %, soit une baisse d'environ 30 %. À l'inverse, la part des exploitations de plus grande taille (50 ha et plus) augmente progressivement sur la période. Cette évolution traduit un phénomène de concentration des exploitations agricoles et une tendance à l'agrandissement des structures agricoles.

Dans ce contexte, l'absence de soutien adapté à la transmission pourrait entraîner la disparition d'un nombre significatif de fermes dans les prochaines années (Terre en vue, 2026). Les terres agricoles libérées risqueraient alors d'être majoritairement reprises par des exploitations déjà existantes, disposant de capacités financières suffisantes pour s'agrandir, contribuant ainsi à la concentration foncière (Zagata et Sutherland, 2015).

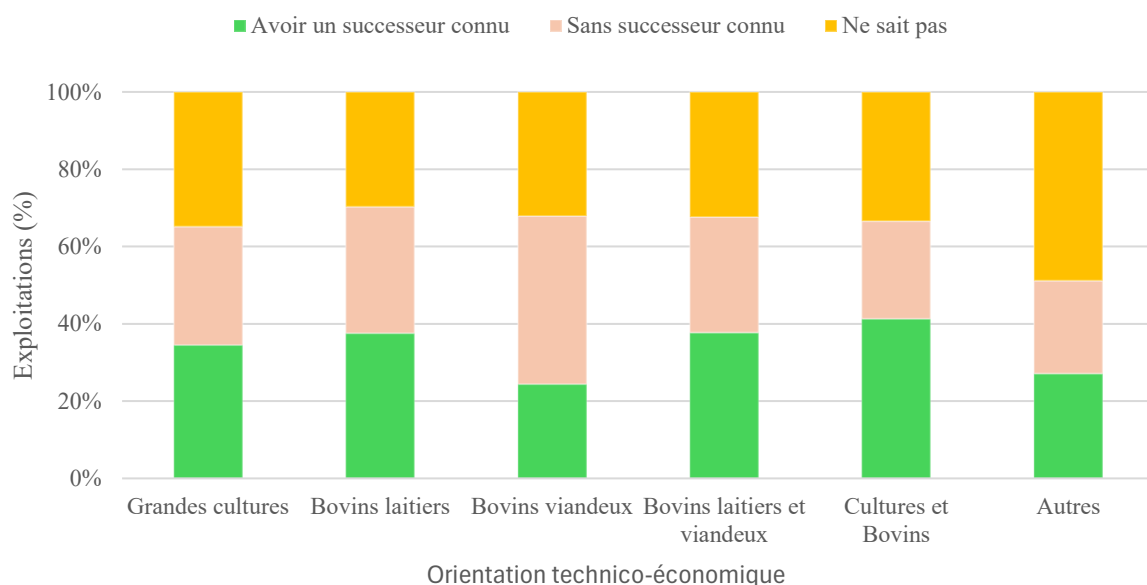
Selon les estimations de Terre-en-vue, cette tendance pourrait conduire à la disparition d'environ 6 800 exploitations parmi les 12 500 actuellement recensées en Wallonie d'ici 2035, soulignant l'ampleur des enjeux liés au renouvellement des générations en agriculture (Terre en vue, 2026).

3.1.3 Succession familiale

Les perspectives de transmission varient sensiblement selon l'OTE des exploitations (Figure 4). Les fermes combinant cultures et élevage bovin apparaissent comme les mieux positionnées en matière de reprise, puisqu'environ un tiers des exploitants, soit 32 %, déclarent disposer d'un successeur identifié. Cette proportion relativement élevée suggère une meilleure attractivité ou viabilité perçue de ce type de structure.

À l'inverse, les exploitations spécialisées en élevage bovin viandeux se révèlent particulièrement exposées aux difficultés de transmission. Dans ce secteur, seuls 18 % des exploitants déclarent avoir identifié un repreneur, tandis qu'environ la moitié d'entre eux indiquent ne pas en avoir. Malgré ce constat préoccupant, une légère amélioration est observée par rapport à 2009, période durant laquelle seulement 14 % des exploitants déclaraient disposer d'un successeur, contre 55 % qui n'en avaient pas.

Enfin, dans les autres types d'exploitations agricoles, l'évolution récente traduit plutôt une dégradation des perspectives de transmission. La proportion d'exploitants déclarant disposer d'un repreneur a en effet diminué entre 2009 et 2023, passant de 29 % à 26 %, ce qui témoigne d'un affaiblissement global du renouvellement générationnel dans ces secteurs (SPW, 2025d).



Source : SPW, 2025d

Figure 4 : Répartition des exploitants avec un exploitant de 50 ans et plus selon leur OTE (Grandes cultures, Bovins laitiers, Bovins viandeux, Bovins laitiers et viandeux, Cultures et Bovins et Autres), en matière de reprise en Wallonie en 2023

Pour favoriser la reprise des fermes, trois actions prioritaires ont été identifiées selon une enquête menée par le collège des producteurs en Wallonie en 2022 (Le collège des Producteurs, 2022) : les priorités identifiées concernent, dans un premier temps, le soutien aux exploitations familiales, considérées comme présentant de meilleures conditions de transmissibilité. Dans un second temps, il s'agit de préserver les mécanismes favorisant la cession du bail à ferme, ainsi que de renforcer les dispositifs d'aides financières destinés à la reprise.

Par ailleurs, d'autres leviers d'action sont également mentionnés, notamment l'amélioration de l'attractivité du métier agricole et le développement de dispositifs de suivi et d'accompagnement tout au long du processus de transmission.

A ce jour en Wallonie, le projet Guichet Agricole a été développé par la FUGEA (fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs ; Le Guichet Agricole, s.d.) ainsi que le projet pilote Trans'Mission développé par la FJA et la FUGEA, deux syndicats agricoles wallon, et l'ASBL Terre-en-Vue. (Belga, 2025).

En 2023, en Wallonie, les jeunes chefs d'exploitation présentent également un niveau de formation plus élevé, avec moins de formation pratique mais davantage de formation élémentaire et complète (SPW, 2025e). Il existe également une corrélation positive entre ces jeunes agriculteurs et l'implantation d'innovation au sein de l'exploitation agricole (Howley et al., 2012 ; Lobley et al., 2010 ; Potter and Lobley, 1996)

3.1.4 Gestion de la main-d'œuvre

En 2023, encore 92% de la main-d'œuvre agricole régulière est dite familiale en Wallonie (SPW, 2025e). Les 8% restant se composent de la main-d'œuvre hors cadre familial. Sur la totalité des personnes physiques, la part de main-d'œuvre non familiale s'élève à 22% (hors cadre familial et saisonniers) en 2023.

Tout d'abord, on peut observer une diminution drastique des effectifs de la main-d'œuvre familiale (Figure 5). Cette évolution traduit un processus de concentration foncière caractérisé par une diminution du nombre d'unités de production au profit d'exploitations agricoles de plus grande taille et davantage capitalisées (SPW, 2025a).

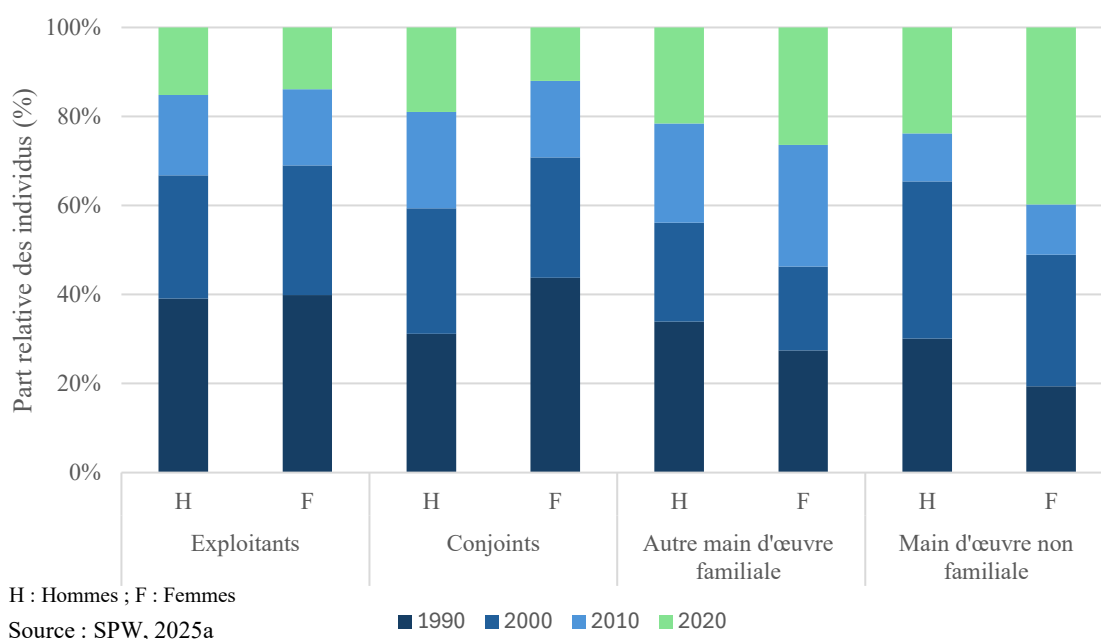


Figure 5 : Evolution de la main-d'œuvre régulière par genre et catégories (exploitants, conjoints, autre main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre non-familiale) entre 1990 et 2020 en Wallonie

La catégorie des « conjoints » met en évidence une transformation sociologique significative. Alors qu'en 1990 les femmes constituaient une composante essentielle de l'aide familiale au sein des exploitations agricoles, leur représentation relative a connu un recul plus prononcé que celle des exploitants masculins. Cette évolution ne traduit pas nécessairement un retrait des femmes du secteur agricole, mais plutôt une recomposition de leur statut professionnel.

Les conjointes tendent désormais à délaisser leur rôle traditionnel d'« aide familiale » pour accéder au statut de co-exploitantes, intégrant ainsi la catégorie des « exploitants », ou pour exercer une activité salariée extérieure à l'exploitation afin de contribuer à la sécurisation des revenus du ménage agricole.

Le recours au graphique en pourcentage permet de mettre en évidence une tendance discrète mais déterminante : la résilience ainsi que la progression de la main-d'œuvre non familiale. Il s'agit de la seule catégorie pour laquelle la proportion correspondant à l'année 2020 apparaît significativement plus élevée que dans les autres groupes observés.

Ce constat confirme l'hypothèse selon laquelle l'agriculture wallonne s'éloigne progressivement du modèle traditionnel de « l'exploitation familiale » au profit d'une organisation davantage professionnalisée reposant sur le recours à une main-d'œuvre externe. Cette évolution traduit une transition vers une logique de gestion entrepreneuriale, dans laquelle les ressources humaines et les compétences nécessaires à l'exploitation ne sont plus exclusivement mobilisées au sein du cercle familial, mais également sur le marché du travail ou par le biais de la sous-traitance.

L'analyse croisée des données selon le genre met en évidence une profonde transformation de la main-d'œuvre non familiale féminine. Chez les femmes, la part relative correspondant à l'année 2020 au sein du salariat non familial figure parmi les plus élevées observées dans le graphique.

En définitive, l'agriculture wallonne de 2020 présente des caractéristiques sensiblement différentes de celles de 1990. La contraction des effectifs agricoles s'accompagne d'une transformation profonde des formes d'organisation et de fonctionnement des exploitations. Désormais, la pérennité et l'autonomie des structures agricoles reposent moins sur le recours à la main-d'œuvre familiale que sur la capacité des exploitants à mobiliser, coordonner et gérer des ressources extérieures. Dans ce contexte de recomposition du modèle agricole, le genre continue de jouer un rôle déterminant dans les modalités d'accès au contrôle de l'exploitation ainsi que dans l'exercice des responsabilités de gestion.

3.1.5 Le paysage de la formation agricole en Belgique francophone

Il convient de situer les différents parcours d'apprentissage agricole en Wallonie. Le système d'enseignement belge, obligatoire jusqu'à 18 ans, offre une architecture complexe où coexistent enseignement de plein exercice, promotion sociale et approches alternatives.

L'enseignement classique se divise en plusieurs niveaux de qualification, permettant d'acquérir une base théorique et pratique solide (UNESCO, 2011). L'enseignement secondaire technique et professionnel : Il permet aux futurs exploitants d'obtenir une qualification dès le 3^e ou 4^e degré (CESS, CQ6 ou CQ7). Des établissements de référence, tels que l'EPASC à Ciney ou l'École d'Horticulture de Mariemont (EHM), forment des "agents agricoles polyvalents" ou des techniciens en agronomie.

L'enseignement supérieur (Hautes Écoles et Universités) est composé d'un type court et d'un type long. Le type court (Bachelier professionnel en trois ou quatre ans) en Haute École (HEPH-Condorcet, HELHa, HE Charlemagne) privilégie une approche de terrain. Et le type long (Master et Doctorat), dispensé en Université (UCLouvain, Gembloux Agro-Bio Tech) ou en Haute École, s'oriente vers l'ingénierie agronomique et la recherche.

Pour les profils en reconversion (souvent des "Non-Issus du Milieu Agricole" - NIMA) ou les travailleurs souhaitant approfondir leurs connaissances, la Wallonie soutient un réseau de centres de formation agréés (FJA, FWA, CRABE, FUGEA).

Ce système est crucial pour l'installation, car il permet d'obtenir les capacités professionnelles requises pour accéder aux aides financières de la Région. On distingue les Cours de techniques agricoles (Cours A) et de gestion/économie (Cours B), qui constituent une alternative flexible à l'enseignement de plein exercice ; et les cours de perfectionnement et de reconversion, axés sur la formation continue via le CPFAR ou DEVENIRS (SPW, s.d.).

Le système belge intègre également des voies fondées sur l'immersion professionnelle avec l'alternance via les CEFA ou l'IFAPME qui permettent un apprentissage pratique directement en entreprise. Il y a aussi l'École Paysanne Indépendante, portée par le Mouvement d'Action Paysanne qui repose sur les "fermes-écoles". Ici, la pédagogie se base sur l'immersion prolongée et le compagnonnage avec un paysan-formateur. Ces formations sont particulièrement tournées vers l'agroécologie, l'autonomie technique et décisionnelle, et la transformation à la ferme (Tactic, 2025).

3.2 Approche de la recherche

Afin de comprendre les comportements et les intentions des futurs agriculteurs wallons à l'égard des modèles de gestion de la main-d'œuvre, la méthodologie s'est appuyée sur un questionnaire combinant des questions fermées et une question ouverte. Ce design combine un volet quantitatif, visant à identifier les grandes tendances ainsi que les corrélations statistiquement significatives au sein de l'échantillon, et un volet qualitatif, destiné à explorer en profondeur les motivations sous-jacentes qui orientent les étudiants vers un modèle plutôt qu'un autre. La complémentarité de ces deux approches vise à offrir une analyse exhaustive et profonde du phénomène étudié.

3.3 Récolte des données

Dans le cadre de ce mémoire, la collecte des données a été menée en collaboration avec Laure Hovetin, dont le travail de recherche portait sur une population d'étude similaire. Cette proximité thématique et méthodologique a favorisé une démarche de travail conjointe. Dès lors, la constitution de l'échantillon a été réalisée de manière concertée, afin de répondre aux besoins respectifs des deux recherches tout en assurant la cohérence et la pertinence des profils sélectionnés. De la même manière, l'élaboration de l'enquête en ligne a fait l'objet d'une réflexion commune portant tant sur la formulation des questions que sur la structure générale du questionnaire.

3.3.1 Enquête en ligne

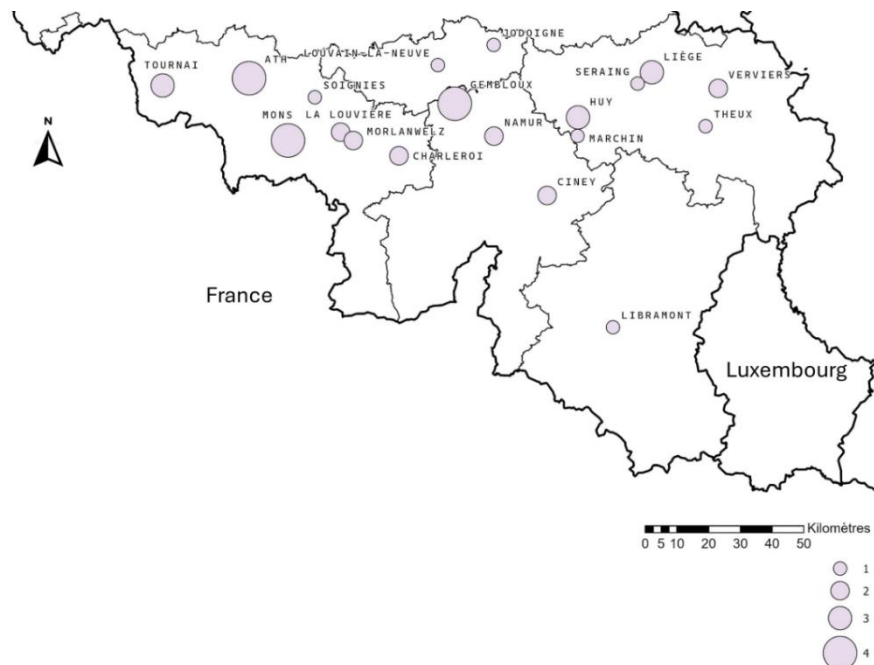
Les données ont été récoltées à travers des enquêtes en ligne. Cette collecte de données possède une structure bien précise. Le choix d'ordonner le questionnaire en plaçant la section de Laure en premier répond à une approche stratégique visant à optimiser l'engagement des répondants. La thématique de la durabilité a été jugée plus attractive pour susciter l'intérêt initial des étudiants que celle de la sous-traitance.

Le questionnaire s'articule autour de trois sections distinctes. Le premier volet examine la perception de la durabilité par les étudiants, correspondant aux travaux de Laure. La seconde partie est quant à elle dédiée à l'objet principal de ce mémoire, à savoir la perception du recours à la sous-traitance. Les questions fermées de ce volet interrogent les perspectives de reprise de l'exploitation, le statut familial, l'occupation principale, le type de production, ainsi que les modalités de gestion de la main-d'œuvre, en distinguant l'exécution des travaux agricoles de la prise de décision stratégique. Une question ouverte conclut cette section afin de recueillir les motivations sous-jacentes à ces intentions de gestion. Enfin, le questionnaire se termine par une troisième section consacrée au recueil des données socio-démographiques et académiques des participants.

Les variables d'intérêt retenues pour les analyses de ce mémoire comprennent le genre, le statut familial, le niveau d'études, l'occupation au sein de la sphère agricole et le type d'exploitation. Celles-ci feront l'objet d'une présentation approfondie dans la section suivante.

3.3.2 Echantillon

Cette étude s'appuiera sur des données recueillies dans le cadre d'enquêtes menées dans des établissements d'enseignement supérieur et secondaire ainsi que dans des centres de formation en Wallonie. L'échantillon initial ne comprend pas moins de 28 filières réparties dans les cinq provinces de Wallonie (Figure 6).



La carte de la Wallonie permet de visualiser la distribution spatiale de l'échantillon initial, révélant une couverture qui s'étend sur l'ensemble du territoire régional. Cette répartition n'est toutefois pas uniforme et laisse apparaître des pôles de concentration marqués, identifiés par des cercles de plus grand diamètre.

Ces zones de forte densité se situent principalement autour de pôles urbains et institutionnels majeurs tels que Gembloux, Ath et Mons. La lecture de la légende, située en bas à droite, précise cette hiérarchie visuelle en associant la taille des cercles à un nombre d'établissements allant d'un à quatre. Si la partie centrale et occidentale de la Wallonie affiche une présence soutenue de points de taille intermédiaire à grande, le sud-est de la région, notamment l'Ardenne centrale et le sud de la province de Luxembourg, se caractérise par une présence plus diffuse, matérialisée par des points isolés et de petite taille, comme à Libramont.

Les questionnaires ont été initialement transmis par voie électronique aux secrétariats des 28 établissements répertoriés. Face à un faible taux de retour initial, une stratégie de relance téléphonique a été systématiquement déployée auprès de l'ensemble de ces institutions, la charge de travail associée à ces appels ayant été partagée de manière paritaire. Au terme de ce processus, dix écoles sur les 28 sollicitées ont activement collaboré à l'enquête, constituant ainsi l'échantillon d'étude.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon leur établissement agricole wallon (N = 75)

Établissement	Proportion [%]
Agro-Bio Tech	1.3 %
Crabe ASBL	5.3 %
EHM	4 %
EPASC	46.7 %
FJA Bouge	1.3 %
FWA Gembloux	5.3 %
HEC Gembloux	4 %
HELHA	1.3 %
HEPN	10.8 %
UCLouvain	20 %

Note : Répartition des écoles agricoles wallonnes en fonction de leur taux d'étudiants répondants avec Agro-Bio Tech (Gembloux Agro-Bio Tech – Uliège), Crabe ASBL (Jodoigne), EHM (École d'Horticulture de Mariemont, Morlanwelz), EPASC (Ecole provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney), FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs, Bouge), FWA (Fédération wallonne des agriculteurs, Gembloux), HEC (Haute école Charlemagne, département agronomique à Gembloux), HELHA (Haute école Louvain en Hainaut (Montignies-sur-Sambre), HEPN (Haute École de la Province de Namur), UCL (UCLouvain, faculté des bioingénieurs).

Au sein de ces dix établissements participants (Tableau 2), 92 étudiants ont initialement répondu à l'enquête. Néanmoins, l'objet d'étude se focalisant exclusivement sur la population des étudiants ayant l'intention de reprendre une exploitation agricole, les participants n'envisageant pas de reprendre une entité agricole ont été écartés de l'analyse. Par conséquent, après l'application de ce critère d'exclusion, 17 questionnaires ont été retirés, permettant de consolider un échantillon final de 75 étudiants.

L'analyse de la répartition des répondants selon leur établissement de formation met en évidence la grande diversité des parcours au sein de l'échantillon, tout en révélant des pôles de formation dominants en Wallonie. Cette structure éducative repose sur une dualité marquée entre l'enseignement technique de terrain et les cursus universitaires de haut niveau.

D'une part, on observe une prédominance nette de l'enseignement technique secondaire, portée par l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC). Celle-ci représente à elle seule plus de 47 % des répondants. Cette offre est complétée par d'autres établissements techniques comme l'École d'Horticulture de Mariemont (EHM), bien que dans une proportion plus modeste.

D'autre part, l'échantillon se caractérise par un effectif important issu de l'enseignement supérieur. L'UCLouvain occupe une place centrale avec 20 % des répondants, suivie par Gembloux Agro-Bio Tech. Ce haut niveau de qualification (Master ou Bioingénieur) suggère une capacité d'analyse stratégique qui pourrait influencer directement les comportements de gestion et les processus de décision observés dans l'étude.

Parallèlement, les Hautes Écoles, notamment la HEPN avec plus de 11 % des effectifs, ainsi que la Haute École Charlemagne et la HELHa, assoient l'importance des bacheliers professionnels agronomiques dans le secteur.

Enfin, bien que minoritaires en termes de pourcentage, les centres de formation tels que le CRABE ASBL, la FWA ou la FJA sont représentés, témoignant de l'importance des parcours de reconversion et du perfectionnement continu. Ces structures sont indispensables pour l'accès aux aides à l'installation, particulièrement pour les profils non-issus du milieu agricole. En définitive, la coexistence d'un noyau de formations techniques traditionnelles et de profils issus de l'enseignement supérieur met en évidence la diversité des trajectoires de formation au sein de l'échantillon étudié.

En conclusion de cette section, il convient d'aborder la question de la représentativité de l'échantillon. Si un effectif de 75 participants restreint la portée statistique globale de l'étude, il met en avant la difficulté d'accéder à cette population cible en région wallonne. Malgré cette contrainte de terrain, les données recueillies constituent une base d'analyse exploratoire précieuse pour appréhender les intentions de cette future génération agricole.

3.4 Analyse quantitative

3.4.1 Modèle : régression logistique binaire

Le modèle utilisé pour analyser les données quantitatives est la régression logistique binaire. Ce choix est dicté par la nature de notre variable dépendante, laquelle est qualitative nominale et se décline en deux modalités mutuellement exclusives : l'autonomie ou le recours à la sous-traitance.

$$\ln\left(\frac{P}{1-P}\right) = \beta_0 + \sum_{i=1}^n \beta_i x_i + \varepsilon$$

Avec β_0 : L'ordonnée à l'origine

β_i : Les coefficients

x_i : Les variables indépendantes

ε : L'erreur standard

Ce modèle est particulièrement adapté au cadre de ce mémoire dans la mesure où la variable dépendante est de nature qualitative nominale et comporte deux modalités distinctes relatives à la gestion de la main-d'œuvre, à savoir l'autonomie et la sous-traitance. Ces catégories ne présentant aucun ordre hiérarchique intrinsèque, le recours à un modèle de régression logistique binaire s'avère requis, préférentiellement à une régression linéaire classique (Dominguez-Almendros et al., 2011 ; Harris, 2021).

Par ailleurs, il a été jugé opportun de structurer l'analyse statistique autour de deux modèles distincts. Le premier s'attache à l'organisation de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles, tandis que le second examine les processus liés aux prises de décision. Cet arbitrage méthodologique s'appuie directement sur les travaux de Anzalone et Purseigle (2014) ainsi que de Geneviève Nguyen (2020, 2022), qui mettent en évidence l'importance de dissocier ces deux dimensions dans la gestion de la main-d'œuvre d'une exploitation.

L'analyse comparative repose sur l'utilisation du rapport des chances (RC), un outil adapté pour évaluer l'effet d'une variable par rapport à une modalité de référence. Conformément à la littérature, un RC supérieur ou inférieur à un signifie respectivement que le groupe observé présente une probabilité accrue ou réduite de manifester l'intention étudiée comparativement au groupe de référence (Szumimas, 2010).

3.4.2 Définition de la variable dépendante : catégorisation et classement de l'échantillon

La régression logistique binaire repose sur la comparaison entre plusieurs catégories d'une variable dépendante. Pour ce faire, une catégorie est définie comme catégorie de référence. Les autres modalités sont ensuite comparées à cette catégorie.

Dans le cadre de cette recherche, la variable dépendante s'intéresse aux modalités de gestion de la main-d'œuvre, initialement réparties en trois catégories distinctes : l'autonomie totale, la sous-traitance occasionnelle et la sous-traitance totale. Toutefois, face à la distribution des réponses et au faible effectif d'étudiants ayant sélectionné la sous-traitance totale, une simplification du modèle s'est avérée nécessaire. Les deux formes de sous-traitance ont ainsi été regroupées au sein d'une modalité unique.

La variable dépendante a donc été dichotomisée afin de comparer l'autonomie exclusive (100 %) à une catégorie globale de sous-traitance, cette dernière englobant les recours tant occasionnels que systématiques.

L'autonomie a été choisie comme catégorie de référence, car elle constitue le référentiel historique et le socle du modèle de l'exploitation familiale agricole traditionnelle. Le modèle estimera alors :

- La probabilité de recourir à la sous-traitance plutôt que l'autonomie au sein des travaux agricoles.
- La probabilité de recourir à la sous-traitance plutôt que l'autonomie au sein des prises de décision.

Ces probabilités seront estimées en fonction des variables explicatives présentées dans la section suivante.

3.4.3 Définition des variables indépendantes

Premièrement, avant de présenter les différentes variables indépendantes des deux modèles, il est important de préciser que la variable "âge" a été délibérément écartée du système d'équations. En raison de la structure de l'échantillon, composé majoritairement d'étudiants, l'âge présentait une colinéarité critique avec le niveau d'éducation (un bachelier étant naturellement plus jeune qu'un étudiant en Master), ce qui risquait de saturer le modèle par un "bruit" statistique inutile.

Les variables retenues pour les deux modèles se définissent comme suit :

Genre

L'échantillon s'est révélé être presque paritaire entre les hommes (n=42) et les femmes (n=33). Le niveau de référence a été fixé sur les hommes, reflétant non seulement leur majorité numérique, mais aussi la réalité historique d'un secteur encore majoritairement masculin dans ses instances dirigeantes.

Statut familial

Cette variable oppose les étudiants non issus du milieu agricole (NIMA) aux issus du milieu agricole. Ces derniers, représentant 41 individus contre 34 pour les NIMA, ont été choisis comme groupe de référence en raison de leur poids prédominant dans l'échantillon.

Niveau d'éducation

Afin de refléter la diversité des parcours de formation en Wallonie, quatre niveaux ont été intégrés : secondaire (niveau moyen), bachelier, master (niveau supérieur) et formation continue (niveau bas). Le secondaire fait office de référence, étant le niveau de qualification le plus fréquent parmi les répondants.

Occupation agricole

Au départ, cette variable possédait cinq niveaux de réponses mais pour des raisons de facilité, le choix s'est porté sur deux variables : l'activité agricole est l'occupation principale (avec ou sans activité complémentaire) ou l'activité n'est pas l'occupation principale. Le niveau de référence a de nouveau été fixé pour la sous-variable la plus présente, c'est-à-dire les répondants pour qui l'agriculture constitue l'activité principale.

Type d'exploitation

En Wallonie, la diversité des systèmes de production agricole se reflète à travers plusieurs orientations technico-économiques (OTE), qui permettent de distinguer les principaux types d'exploitations présents sur le territoire. Sept orientations technico-économiques principales sont ainsi observées (SPW, 2025b).

Il s'agit des exploitations spécialisées en grandes cultures (OTE 1), des exploitations spécialisées en bovins laitiers (OTE 450), des exploitations spécialisées en bovins viandeux (OTE 460), ainsi que des exploitations combinant élevage bovin laitier et viandeux (OTE 470). S'ajoutent à ces catégories les exploitations de polyculture-herbivores (OTE 83), les exploitations spécialisées en granivores (OTE 5), ainsi que les exploitations orientées vers l'horticulture et les cultures permanentes (OTE 2 et 3).

Cette diversité témoigne de la pluralité des modèles agricoles présents en Wallonie et des opportunités professionnelles variées susceptibles de s'offrir aux jeunes souhaitant s'insérer dans le secteur agricole. La classification des exploitations agricoles selon leur orientation technico-économique repose sur un cadre méthodologique harmonisé à l'échelle européenne, défini par le règlement (UE) n°1198/2014.

Cette classification vise à regrouper les exploitations agricoles en ensembles homogènes selon leur spécialisation productive, afin de faciliter leur analyse économique et structurelle. Cette typologie s'appuie sur la notion de production brute standard (PBS), qui correspond à une estimation du potentiel économique moyen associé à chaque production agricole. La PBS est exprimée en euros par hectare pour les productions végétales et en euros par tête pour les productions animales. Elle est calculée sur une période de douze mois et ne tient pas compte des subsides. La PBS totale d'une exploitation est obtenue en additionnant les PBS des différentes productions présentes au sein de l'exploitation. L'orientation technico-économique dominante est ensuite déterminée en fonction du poids relatif de chaque production dans la PBS totale.

Cette classification constitue ainsi un outil essentiel pour caractériser la structure du secteur agricole wallon et analyser les différentes trajectoires professionnelles possibles pour les jeunes issus des écoles agricoles.

Dans l'échantillon, seule l'OTE 470 n'est pas présente. Pour réduire le bruit que pouvait avoir certaines variables en raison de leur nombre d'étudiants répondants restreint, une catégorisation a été effectuée en regroupant les OTE 450, 460 et 5 pour former l'OTE « Elevage », l'OTE 1 et 83 pour former l'OTE « grandes cultures et mixtes » et finalement l'OTE 2 et 3 « Maraîchage ». Le niveau de référence s'est porté également sur la sous-variable la plus présente à savoir « Elevage ».

3.4.4 Logiciel utilisé

L'analyse des données quantitatives s'est réalisée grâce au logiciel de référence R Studio (version 4.4.2). Ce logiciel permet une gestion fine des variables catégorielles et une interprétation précise des coefficients à travers les rapports de chances (RC), essentiels pour la discussion des résultats.

3.5 Analyse qualitative

Les réponses à la question ouverte du sondage — "Pourquoi souhaitez-vous vous orienter vers un modèle de gestion de la main-d'œuvre plutôt qu'un autre ?" — seront analysées à la lumière de la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991 ; Armitage et Connor, 2001) et combinées à la méthode de Gioia (Gioia et al., 2013), afin de garantir une approche robuste, pertinente et scientifiquement fondée.

La théorie du comportement planifié (TCP) est un cadre conceptuel permettant d'interpréter les intentions des étudiants à travers trois dimensions comportementales distinctes (Figure 7) : l'attitude envers le comportement, qui renvoie à l'évaluation favorable ou défavorable de celui-ci (coût, temps, santé, etc.) ; la norme sociale, qui représente l'influence sociale perçue — en d'autres termes, ce que pensent les tiers, ce qui est préconisé par l'entourage familial ou la communauté agricole, ainsi que les pratiques des autres agriculteurs ; et enfin, le contrôle comportemental perçu (CCP), qui fait référence à la capacité perçue par l'individu à mettre en œuvre le comportement (compétences managériales, disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'autonomie souhaité).

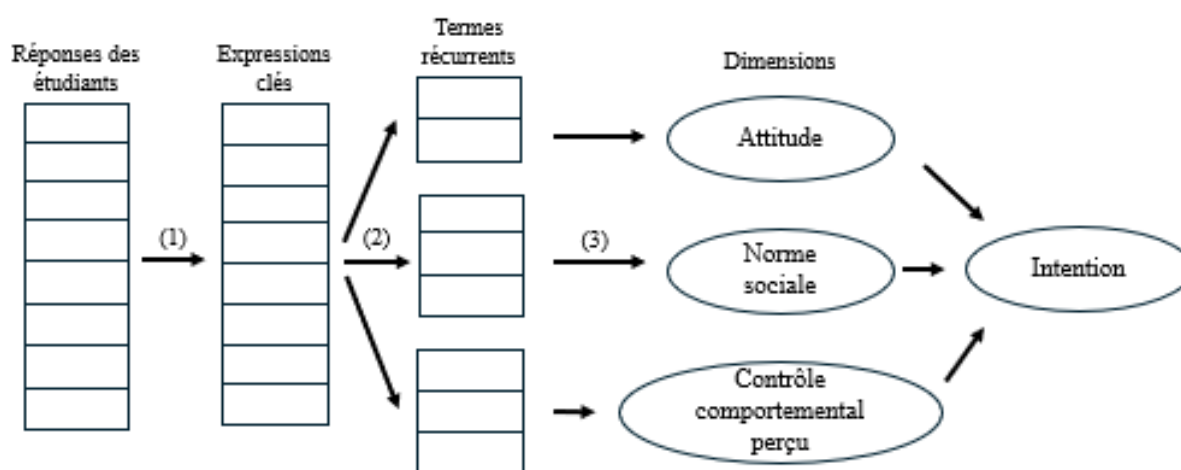


Figure 7 : Schéma de la théorie du comportement planifié (TCP)

La méthode de Gioia est ici mobilisée pour identifier les concepts centraux émergeant des réponses des étudiants à la question ouverte de l'enquête. Ce processus se déroule en trois étapes distinctes :

- (1) le codage de premier ordre, qui consiste à identifier des expressions clés tout en restant fidèle au vocabulaire employé par les étudiants ;
- (2) la catégorisation de second ordre, une phase interprétative où ces expressions sont regroupées selon des termes récurrents. ;
- (3) l'intégration de ces schémas dans les dimensions de la TCP, où les catégories de second ordre sont articulées aux trois piliers fondamentaux de la théorie du comportement planifié.

4. Résultats

4.1 Résultats quantitatifs

4.1.1 Statistiques descriptives de l'échantillon

Tableau 3 : Statistiques descriptives de l'échantillon (N = 75)

Caractéristiques	Moyenne [-] / Proportion [%]
Âge (années)	20.8 (± 6.6)
Genre	
Homme	56 %
Femme	44 %
Niveau d'étude	
Secondaire	52 %
Bachelier	24 %
Master	17.3 %
Formation	6.7 %
Statut familial	
Issu.e du milieu agricole	54.7 %
Non-issu.e du milieu agricole	45.3 %
Occupation principale	
Oui	64 %
Non	36 %
Type d'exploitation	
Cultures mixtes	37.3 %
Elevage	41.3 %
Maraîchage	21.3 %
Gestion de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles	
Autonomie	22.7 %
Sous-traitance	77.3 %
Gestion de la main-d'œuvre pour la prise de décision	
Autonomie	44 %
Sous-traitance	56 %

Note : La variable continue (âge) est représentée par sa moyenne (et son écart-type) et les variables catégorielles (genre, niveau d'étude, statut familial, occupation principale, type d'exploitation, gestion de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles et la prise de décision) par leur proportion

L'analyse descriptive des 75 étudiants (Tableau 3) retenus révèle un profil type : un âge moyen de 21 ans, une composante masculine, et un parcours marqué en premier lieu par le secondaire puis par le supérieur (bachelier et master), tandis que les étudiants en formation continue ferment la marche. L'échantillon se distingue par un ancrage familial agricole et une volonté d'exercer cette activité à titre principal. L'analyse du type d'exploitation révèle une distribution plus homogène, bien que les projets de reprise s'orientent préférentiellement vers le secteur de l'élevage. Enfin, s'agissant de la gestion de la main-d'œuvre, le recours à la sous-traitance s'avère majoritaire face à l'autonomie, tant pour l'exécution des travaux agricoles que pour les processus décisionnels. Ce phénomène de délégation s'accroît de manière significative dans le cadre des travaux agricoles, comparativement à la dimension décisionnelle où les choix s'avèrent plus disputés.

4.1.2 Modélisation : influence des facteurs sur la gestion de la main-d'œuvre au sein des travaux agricoles (1) et de la prise de décision (2)

Tableau 4 : Les facteurs socio-démographiques selon la gestion de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles (modèle 1) et la prise de décision (modèle 2) avec RC (rapport des chances)

Variables explicatives	Recours à la sous-traitance	
	RC ₁ (p _{valeur})	RC ₂ (p _{valeur})
Constante	1.915 (0.460)	0.721 (0.479)
Genre (Femme)	2.461 (0.200)	2.666 (0.074) *
Niveau (Formation)	0.853 (0.900)	0.381 (0.389)
Niveau (Bachelier)	0.647 (0.571)	0.405 (0.194)
Niveau (Master ou +)	5.423 (0.159)	0.794 (0.778)
Statut (Non issu du milieu agricole)	1.832 (0.424)	0.857 (0.821)
Occupation (Agriculture = activité principale)	1.933 (0.346)	1.561 (0.451)
Type d'exploitation (Cultures mixtes)	0.405 (0.209)	2.577 (0.142)
Type d'exploitation (Maraîchage)	1.038 (0.972)	1.161 (0.872)
<i>Pseudo-R² de McFadden (1) : 0.124</i>		
<i>Pseudo-R² de McFadden (2) : 0.088</i>		

* significatif au seuil de 10% ($p < 0.10$)

L'analyse par régression logistique (Tableau 4) montre qu'au sein de cet échantillon, aucun facteur ne prédit de manière statistiquement significative le recours à la sous-traitance pour le modèle lié aux travaux agricoles ($p > 0,10$). En revanche, la délégation des choix stratégiques (le modèle lié à la prise de décision) laisse apparaître une tendance statistique influencée par le genre ($p < 0,10$), tandis que les autres facteurs socio-démographiques restent neutres. Ce résultat constitue l'observation la plus notable de nos modélisations : les étudiantes d'écoles agricoles présentent une propension (ou un rapport des chances) 2,67 fois plus élevée que leurs homologues masculins de recourir à la sous-traitance pour la prise de décision ($RC_2 = 2,67$; $p = 0,074$).

À l'inverse, on observe une absence d'effet du niveau d'études et de l'origine familiale. En effet, ni le niveau de diplôme (Master, Bachelier ou Formation), ni le statut familial (le fait de ne pas être issu du milieu agricole) n'influencent significativement le choix de déléguer les travaux ou les décisions. Il en va de même pour la volonté d'exercer l'activité agricole à titre principal. De plus, le type d'exploitation cible présente une grande stabilité : les orientations vers les cultures mixtes ou le maraîchage ne se distinguent pas significativement de la catégorie de référence (l'élevage) dans les arbitrages relatifs à la main-d'œuvre.

Enfin, le Pseudo- R^2 de McFadden s'élève à 0,135 pour le premier modèle et à 0,088 pour le second. Ces valeurs indiquent que l'ensemble des variables explicatives introduites n'explique respectivement que 13,5 % et 8,8 % de la variabilité observée, suggérant l'existence d'autres facteurs non capturés par notre modèle.

4.2 Résultats qualitatifs

Tableau 5 : Occurrence et proportion des dimensions et des termes récurrents de la théorie du comportement planifié

Dimensions et termes récurrents	Occurrence [-] / Proportion [%]
Attitude	47 (63 %)
Indépendance	22 (29 %)
Gain de temps	28 (37 %)
Contrôle technique	6 (8 %)
Norme sociale	7 (9 %)
Relation avec l'entreprise de service	1 (1 %)
Pression sociétale	1 (1 %)
Pression familiale	5 (7 %)
Contrôle comportemental perçu	47 (63 %)
Obstacle de compétences	22 (29 %)
Obstacle structurel	10 (13 %)
Obstacle financier	23 (30 %)

Note : Les proportions sont calculées sur base de l'échantillon total (N = 75). La somme des termes récurrents peut différer du total de la dimension, un répondant pouvant évoquer plusieurs termes appartenant à la même dimension.

Avant de présenter les résultats, une question préalable avait été intégrée au questionnaire en amont des questions portant directement sur les modes de gestion de la main-d'œuvre agricole. Cette démarche visait à évaluer le degré de connaissance des étudiants à l'égard du concept de sous-traitance :

« Nous observons en Wallonie une tendance des agriculteurs et agricultrices qui reprennent des fermes à se tourner vers un modèle où les travaux sont faits par des entrepreneurs. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ? »

Les modalités de réponse étaient structurées selon une échelle de Likert en cinq points, allant de "pas du tout d'accord" à "tout à fait d'accord", en passant par une position neutre ("je ne sais pas").

L'analyse descriptive des réponses indique que 72 % de l'échantillon (n = 75) se déclare soit en désaccord avec cette affirmation, soit incapable de se prononcer, tandis que seuls 28 % des répondants expriment un accord avec celle-ci.

Ensuite, afin de justifier leurs arbitrages en matière de gestion de la main-d'œuvre, les répondants ont mobilisé neuf thèmes récurrents (Tableau 5). Parmi ceux-ci figurent l'indépendance qui se rapporte au fait de faire par soi-même et ne dépendre de personne ; le gain de temps que peut permettre la sous-traitance en améliorant la qualité de vie ; le contrôle technique que l'agriculteur peut garder s'il est autonome ; la relation entre l'agriculteur et les ETA (entreprises de travaux agricoles) qui peut maintenir ou non ce type de gestion de la main-d'œuvre ; la pression sociétale et familiale ; les obstacles de compétences qui peuvent encourager d'aller vers un modèle plutôt qu'un autre ; et enfin les obstacles structurel (la taille de la ferme principalement) et financier correspondant principalement au coût des machines agricoles.

Le Tableau 5 des résultats issus de la théorie du comportement planifié (TCP) révèle que l'intention des étudiants s'articule autour de deux dimensions dominantes qui occupent une place strictement identique dans le discours (47 occurrences chacune). La première, l'attitude, est massivement portée par deux arguments :

Le gain de temps (huit citations), en voici quelques exemples :

- « *Lorsqu'on n'a pas le temps de le faire correctement, c'est mieux de le faire faire par quelqu'un d'autre.* » (R36)
- « *Dans le but de gagner du temps pour ma vie personnelle, j'aurais tendance à favoriser un modèle où certains travaux seraient réalisés par des sous-traitants.* » (R38)
- « *J'opterais pour la sous-traitance afin d'avoir un équilibre vie professionnelle et vie privée.* » (R42)

Et la préservation de l'indépendance (22 citations) :

- « *Rester autonome pour acquérir 100% des bénéfices, pour éviter quelque dépendance et éviter d'être soumis à trop de contraintes.* » (R3)
- « *Je souhaite être actrice de ma vie et non spectatrice. Je souhaite vivre pleinement ma ferme, dans son entièreté. Je souhaite prendre mes propres décisions pour la viabilité de celle-ci, alignée avec mes valeurs.* » (R8)
- « *J'aimerais garder mon autonomie et l'idée de dépendre d'une aide extérieure importante ne me semble pas idéal.* » (R31)
- « *Je préfère garder mon autonomie et ne pas avoir à rendre de comptes à d'autres personnes.* » (R35)

Les étudiants voient le modèle de gestion choisi comme une stratégie pour optimiser leur quotidien ou rester maîtres de leur exploitation. À cet égard, le "contrôle technique" (6 occurrences) émerge comme une préoccupation plus secondaire dans l'arbitrage des répondants.

Le deuxième pilier est le contrôle comportemental perçu. Cette dimension est marquée par l'obstacle de compétences (22 citations) :

- « *Les entrepreneurs connaissent mieux l'agriculture.* » (R36)
- « *Je pense qu'on ne peut pas être spécialisé en tout et qu'aujourd'hui il y a beaucoup de personnes probablement plus qualifiées qu'un agriculteur sur certaines questions. Bien sûr l'agriculteur sait gérer son exploitation etc. mais c'est déjà beaucoup de travail. Il y a des personnes dont le travail à plein temps c'est d'étudier des systèmes précis et qui en mon sens peuvent apporter des idées pertinentes et des informations que l'agriculteur ne posséderait pas forcément.* » (R72)
- « *C'est toujours préférable d'avoir un ou plusieurs avis extérieurs.* » (R75)

Et l'obstacle financier (23 citations).

- « *Le recours à des entrepreneurs pour des travaux nécessitant des outils coûteux et dont l'usage est peu fréquent permet de diminuer les coûts de production. Néanmoins, il nous rend dépend des autres et de leurs disponibilités. Un entrepreneur ne peut réaliser toutes les tâches au moment optimal chez tous ses clients car ces moments optimaux arrivent en même temps chez tout le monde car elles dépendent fortement de facteurs externes communs à tous (climat, réglementation...). Disposer de son propre matériel permet de s'assurer une autonomie et un moyen d'action au moment opportun.*

Une autre solution serait le recours à des Coopératives Utilisations de Matériel Agricole (CUMA). Très répandue en France, cette solution, qui consiste à l'achat et le partage de matériel par plusieurs agriculteurs, n'est que très peu utilisée en Wallonie. En conclusion, je serais d'avis qu'un agriculteur se devrait de posséder le matériel qu'il utilise de manière régulière et peu coûteux, et que pour le matériel peu régulier ou très coûteux, il ait recours à des CUMA ou entrepreneurs. » (R23)

- *« Avoir de la main-d'œuvre implique une certaine stabilité financière pour assurer un revenu à des employés. Dans le monde agricole actuel, il existe d'autres alternatives à la main-d'œuvre traditionnelle, comme les chantiers participatifs ou encore le woofing. Bien que ça ne concerne que des aides occasionnelles, je pense qu'un réseau de personnes extérieures engagées peut déjà faire beaucoup. » (R31)*
- *« Je ne souhaite pas acheter de machines très coûteuses, je préfère appeler un entrepreneur qui est déjà habitué à sa machine, il ne faut pas réfléchir et les frais sont moindres. » (R52)*

Par ailleurs, chez 22 des 47 étudiants concernés, une co-occurrence remarquable est observée : les dimensions de l'attitude et du contrôle comportemental perçu apparaissent conjointement au sein des justifications avancées. Ce résultat suggère que, pour ces futurs exploitants, les préférences individuelles liées au mode de gestion souhaité s'articulent étroitement avec les réalités concrètes et opérationnelles de mise en œuvre, condition essentielle à l'émergence d'une intention comportementale à la fois cohérente et réaliste.

- *« Parce que je souhaite m'assurer de la qualité du travail fourni, que la main-d'œuvre coûte chère et que je souhaite devenir suffisamment professionnelle pour ne pas en avoir besoin. L'autonomie est très importante dans mon cas ». (R2)*

L'obstacle structurel complète la deuxième dimension à hauteur de 10 occurrences, dont l'analyse détaillée fera l'objet de la section suivante.

La dimension relative à la norme sociale s'avère la moins représentée au sein des discours, ne comptabilisant que sept occurrences. Ce faible ancrage indique que la pression de l'entourage ou les attentes sociétales ne constituent pas des leviers explicites dans les choix des étudiants. Parmi ces rares sources d'influence, seule la sphère familiale émerge de manière perceptible (cinq occurrences). Les exemples suivants illustrent la nature de cette influence :

- *« De plus, je ne souhaite pas acheter de machines très coûteuses, je préfère appeler un entrepreneur, comme mes parents le font déjà pour les travaux d'épandage des fumiers et de ballotage. » (R52)*
- *« Car dans ma ferme familiale, nous faisons appel à de la main-d'œuvre pour pulvériser et aussi pour nous aider à prendre des décisions pour que nos cultures se développent au mieux. » (R57)*

Tandis que la pression sociétale et les relations sociales avec l'entreprise de services sont anecdotiques (une citation chacune) :

- *« J'opterais pour l'autonomie car de mon point de vue, je vois beaucoup d'agriculteurs prendre trop de distance avec leurs terres. Cela entraîne une non-connaissance des essentiels et de comment la nature offre et reprend. Il faut absolument réouvrir un champ des possibles et de formations car sans cela, ils se fient aux grandes firmes phyto qui leurs disent bien souvent de toujours mettre plus pour produire plus (ce qui n'est pas vrai). Je vois que beaucoup ont une carence de connaissances qui les pousse à faire confiance à ces firmes. Et donc finalement, ils appauvrissent énormément leurs terres sur le long terme. » (R5)*

4.3 Analyse combinée des résultats quantitatifs et des résultats qualitatifs (TCP)

L'analyse quantitative a révélé que les étudiantes d'écoles agricoles présentent une propension 2,67 fois plus élevée que leurs homologues masculins à opter pour la sous-traitance dans la prise de décision. Sur les 33 femmes interrogées, 22 expriment un souhait de sous-traitance décisionnelle (soit 66,7 %), contre 11 (33,3 %) qui privilégient l'autonomie. L'analyse qualitative menée auprès de ce sous-groupe féminin indique que les justifications majeures de cet arbitrage reposent sur le manque de compétences, le gain de temps et l'obstacle financier. Ces leviers principaux sont mobilisés respectivement par 42 %, 24 % et 12 % d'entre elles. Ci-dessous des exemples de justifications de l'obstacle de compétence par les étudiantes.

- « *J'estime encore avoir beaucoup de choses à connaître et je préfère déléguer pour faire les choses bien.* » (R45)
- « *Je ne me sens pas assez qualifiée pour tout faire seule, des avis de professionnels sont les bienvenus.* » (R50)
- « *Je pense que tout évolue et s'améliore constamment donc travailler avec des sous-traitants spécialisés et qui connaissent leur sujet mieux que moi peut me permettre d'optimiser mes revenus, ma rentabilité et me faciliter la vie.* » (R54)

À l'inverse, chez les hommes, ces trois thématiques ne sont mobilisées que par respectivement 9 %, 31 % et 26 % des répondants. Une quatrième catégorie émerge spécifiquement au sein du groupe masculin : l'obstacle structurel, mentionné par 14 % d'entre eux. Les extraits de discours suivants illustrent l'influence de cette dimension liée à la taille de l'exploitation :

- « *Tout dépend du nombre d'hectares à faire.* » (R22)
- « *Tout d'abord, je pense que la question de la main-d'œuvre dépend de la taille de la ferme.* » (R31)
- « *Une aide occasionnelle pour les petites exploitations ne sachant pas se payer de grosses machines peut être intéressant.* » (R48)
- « *Cela dépend de la superficie qu'on a.* » (R68)
- « *En fonction de la taille de la ferme, il est tout à fait possible que je puisse avoir besoin d'aide à un moment donné.* » (R74)

5. Discussion

La discussion s'articule autour de trois axes principaux issus de l'analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs et en lien avec les objectifs de ce mémoire. Dans un premier temps, elle met en évidence le mode de gestion prédominant que veulent opter les étudiants d'écoles agricoles wallons. Il s'agira ensuite de comparer les résultats avec les tendances observées actuellement.

Dans un second temps, la discussion s'intéresse aux deux enseignements majeurs issus de l'analyse quantitative sur l'influence des variables explicatives : à part les différences de genre influençant la prise de décision, le profil socio-démographique ne semble pas déterminer directement les choix de gestion de la main-d'œuvre agricole ; ces choix paraissent davantage influencés par des facteurs structurels qui n'ont pas été intégrés au modèle et qui seront présentés dans la dernière section.

Ensuite, il s'agira de mettre en évidence les principaux leviers expliquant les choix des étudiants en matière de gestion de la main-d'œuvre agricole à partir des résultats qualitatifs. Une attention particulière est portée aux dimensions de l'attitude et du contrôle comportemental perçu, qui apparaissent comme des éléments centraux dans la construction des préférences de gestion. L'analyse met également en évidence les arguments et termes récurrents mobilisés par les étudiants pour justifier leurs choix.

Et enfin, pour clôturer la discussion, il s'agira d'identifier les biais méthodologiques et les limites de cette recherche, ainsi que les perspectives et recommandations destinées aux travaux scientifiques futurs.

5.1 Prédominance de la sous-traitance : une externalisation différenciée entre opérations et décisions

Les résultats présentés dans la section 4.1.1 indiquent que, dans l'hypothèse d'une reprise d'exploitation, les étudiants en agronomie manifestent une nette propension à privilégier une gestion contractuelle de la main-d'œuvre, et ce, quelle que soit la nature de la prestation. L'analyse descriptive révèle ainsi une prédominance de la sous-traitance tant pour l'exécution des travaux agricoles (77.3 % de l'échantillon contre 22.7 % pour l'autonomie) que pour le processus de prise de décision (56 % contre 44 % pour l'autonomie). Néanmoins, si le modèle externalisé est majoritaire dans les deux configurations, il s'avère plus marqué pour les tâches opérationnelles. Ce différentiel suggère que, bien qu'une majorité accepte de déléguer la gouvernance stratégique, une part non négligeable des futurs repreneurs (44 %) exprime la volonté de maintenir un contrôle exclusif sur leurs choix techniques.

Néanmoins, ces observations doivent être interprétées avec prudence. Les modèles de régression logistique binaire n'ayant pas révélé de coefficients significatifs, ces tendances ne peuvent être généralisées à l'ensemble des futurs repreneurs de la Région wallonne ; elles demeurent indicatives et spécifiques à l'échantillon d'étude.

Cet écart d'intensité entre l'externalisation des travaux et celle des décisions peut également s'expliquer par le caractère récent de cette distinction conceptuelle dans la littérature scientifique. L'analyse de la délégation globale des activités agricoles n'a émergé que tardivement (Anzalone et Purseigle, 2014), et la conceptualisation rigoureuse séparant la sous-traitance opérationnelle de la délégation décisionnelle est encore plus contemporaine (Nguyen et al., 2020, 2022). De ce fait, l'état actuel de la recherche ne recense aucune enquête empirique ni donnée statistique ayant mesuré ces intentions de gestion de manière distincte auprès d'une population de futurs repreneurs, ce qui accentue l'inédit des données recueillies dans ce travail.

À ce jour, la littérature scientifique ne fournit pas de données comparatives permettant de corroborer ces comportements auprès de cette population étudiante en Wallonie. Plus globalement, l'externalisation s'affirme comme un modèle organisationnel en pleine expansion dans le secteur agricole, bien que les données statistiques standardisées fassent actuellement défaut pour quantifier précisément le phénomène aux échelles wallonne et belge. Des dynamiques comparables sont toutefois documentées chez les homologues français. Les travaux de Bignebat et al. (2019) mettent en évidence une augmentation de 53 % du nombre d'exploitations ayant recours à la sous-traitance entre 2000 et 2016, un phénomène concentré au sein des moyennes et grandes structures spécialisées en grandes cultures. Cette trajectoire de croissance est également attestée à l'échelle internationale, notamment en Asie (Belton et al., 2018 ; Zhang et al., 2017).

5.2 Facteurs d'influence du choix de gestion de la main-d'œuvre agricole

À partir des résultats quantitatifs présentés dans la section 4.1.2, un premier constat majeur peut être dégagé : le seul facteur qui influence la volonté de sous-traiter des responsabilités agricoles est le genre, spécifiquement pour la délégation de la prise de décisions. Ainsi, indépendamment de leur profil socio-démographique, les étudiants interrogés ne semblent pas différer significativement dans leur manière de concevoir la gestion de la main-d'œuvre, que ce soit pour la réalisation des travaux agricoles ou pour les processus de prise de décision.

5.2.1 Les différences de genre dans la prise de décision

Le seul facteur apparaissant comme statistiquement significatif dans le modèle de régression logistique binaire est le genre, et ce uniquement en ce qui concerne la prise de décision. En effet, alors que le genre ne semble pas influencer de manière significative les modalités de gestion de la main-d'œuvre liée aux travaux agricoles, des inégalités persistent dans les processus décisionnels entre hommes et femmes. L'analyse des résultats met ainsi en évidence que les étudiantes d'écoles agricoles envisagent deux fois plus la délégation de la prise de décision agricole que les étudiants.

Chez les étudiantes, les disparités observées s'expliquent principalement par la perception d'un déficit de compétences ou par le besoin d'un accompagnement technique extérieur. En effet, comme l'a mentionné les répondantes 45, 50 et 54, dans leur justification de l'obstacle de compétence, elles ne se sentent suffisamment pas assez qualifiées pour tout faire seules et qu'au vu de l'évolution des connaissances, il est préférable selon elles d'opter pour des sous-traitants maîtrisant plus le sujet. Ces argumentaires mettent en lumière la persistance de barrières structurelles héritées du modèle traditionnel de l'agriculture familiale. Ce dernier engendre parfois des biais de légitimité professionnelle et une altération de la confiance en soi, entravant l'intégration des femmes dans les processus décisionnels (Azima et al., 2024). Tant que les exploitations familiales favorisent la transmission des terres de père en fils, le pouvoir sera assigné à l'homme et les différences de genre persisteront encore (Brandth, 2002 ; Seuneke et Bock, 2015). De plus, les agricultrices sont encore sous-représentées dans les différents organismes agricoles (syndicats, centres de recherches, coopératives agricoles), ce qui limite leur intégration de leurs besoins et de leurs intérêts dans les politiques agricoles (Buraud et al., 2023). En revanche, les statuts juridiques d'exploitation continuent d'évoluer et contribue de plus en plus à la reconnaissance des femmes au sein de la profession (Tchékémian, 2014).

À l'inverse, l'obstacle lié aux compétences n'est mobilisé qu'à hauteur de 9 % par les étudiants masculins. Ces derniers invoquent préférentiellement des arguments d'ordre financier ou liés à la recherche d'une meilleure qualité de vie par l'optimisation du temps de travail. Historiquement installés dans le rôle de chef d'exploitation, les hommes ont traditionnellement assuré la gouvernance financière des structures, ce qui explique leur sensibilité accrue aux enjeux budgétaires et de trésorerie et leur plus grande volonté d'autonomie au niveau des décisions à prendre (Nguyen et al., 2022).

Ces résultats suggèrent ainsi que les étudiantes semblent davantage centrées sur les contraintes opérationnelles et techniques liées à l'exercice du métier, tandis que les étudiants mettent plus fréquemment en avant les conséquences organisationnelles et personnelles associées à leurs choix de gestion.

5.2.2 Le niveau d'éducation

Comme présenté dans la section 3.1.5 consacrée au contexte de cette recherche, plusieurs niveaux d'enseignement sont représentés au sein de l'échantillon. L'intégration de cette diversité de profils visait à déterminer si les étudiants issus de l'enseignement secondaire, du bachelier, du master ou encore de formations professionnelles envisageaient différemment la gestion de la main-d'œuvre agricole, tant pour les travaux agricoles que pour la prise de décision.

Les résultats de l'analyse quantitative montrent toutefois que le niveau d'éducation n'exerce pas d'influence significative sur les préférences de gestion exprimées par les étudiants. Deux hypothèses interprétatives peuvent être avancées. D'une part, il est possible que les questions liées à la gestion de la main-d'œuvre agricole soient abordées de manière relativement homogène au sein des différents niveaux de formation, conduisant ainsi à une représentation partagée des enjeux liés à l'autonomie et à la sous-traitance. D'autre part, il est également envisageable que cette thématique demeure encore peu abordée, voire largement méconnue, dans les cursus de formation agricole.

L'évaluation de la familiarité des étudiants avec la sous-traitance montre que près des trois-quarts de l'échantillon se déclarent en désaccord avec cette affirmation ou incapables de se prononcer. À l'inverse, à peine plus d'un quart des répondants expriment y adhèrent. Ces proportions mettent en évidence une relative méconnaissance du développement récent des formes de sous-traitance agricole au sein de la population étudiante interrogée.

Ces résultats mettent en lumière un paradoxe : d'une part, l'analyse descriptive révèle une forte inclinaison à utiliser la sous-traitance pour la gestion de la main-d'œuvre (77 % pour le volet opérationnel et 56 % pour le volet décisionnel). D'autre part, près des trois quarts de l'échantillon manifestent une relative méconnaissance du développement récent et des structures formelles de la sous-traitance agricole.

5.2.3 L'origine familiale

L'origine familiale ne semble pas davantage influencer les choix de gestion entre autonomie et sous-traitance, que ce soit pour les travaux agricoles ou pour les prises de décision. En d'autres termes, les étudiants issus du milieu agricole ne se distinguent pas significativement des étudiants non issus du milieu agricole dans leur perception des modalités de gestion de la main-d'œuvre.

Il aurait été légitime de supposer que les étudiants issus du milieu agricole disposent d'une perception plus éclairée de la sous-traitance et manifestent des intentions distinctes ; les résultats infirment toutefois cette hypothèse. Pourtant, dans un contexte où la transmission des exploitations familiales s'avère de plus en plus difficile, les chefs d'exploitation proche de la retraite tendent structurellement à réorganiser le travail agricole autour de la prestation de services (Anzalone et Purseigle, 2014 ; Cochet, 2008). Dès lors, ces étudiants auraient pu être sensibilisés à ces dynamiques au sein de leur propre sphère familiale.

Il convient de rappeler que le développement de la sous-traitance agricole constitue un phénomène relativement récent dans l'histoire de l'agriculture contemporaine et qu'il demeure probablement encore méconnu d'une partie des étudiants. Plus largement, cette transformation des modalités de gestion de la main-d'œuvre participe à l'émergence de nouvelles formes d'agriculture au sein desquelles la dimension familiale tend progressivement à perdre son rôle structurant traditionnel. L'organisation familiale du travail agricole apparaît ainsi de plus en plus remise en question (Nguyen et al., 2020).

5.2.4 L'occupation agricole : pluriactivité ou non

La variable intégrée au modèle visait à appréhender la volonté d'envisager l'agriculture comme activité principale. Ceci permet d'évaluer dans quelle mesure cette perception pouvait influencer les modalités de gestion de la main-d'œuvre agricole ainsi que les processus de prise de décision. Les résultats obtenus montrent toutefois une répartition relativement équilibrée des opinions, sans effet significatif apparent sur les pratiques de gestion de la main-d'œuvre.

La littérature met néanmoins en évidence une relation positive entre le degré de diversification des exploitations et la propension à recourir à la délégation. En effet, la tendance à externaliser un nombre croissant de tâches est d'autant plus marquée lorsque l'exploitation est diversifiée, et elle est encore plus prononcée lorsque l'activité agricole est exercée à titre secondaire (Nguyen et al., 2020).

Ces évolutions peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs conjoints. D'une part, les progrès technologiques ont favorisé une substitution du travail par le capital. D'autre part, la spécialisation accrue des exploitations agricoles, combinée à des transformations sociologiques, contribue également à ces dynamiques. Dans un contexte de spécialisation croissante sur un nombre limité de productions, les problématiques liées au contrôle de la main-d'œuvre salariée tendent à être moins prononcées (Nguyen et al., 2020).

Par ailleurs, plusieurs transformations sociales influencent également ces évolutions : l'élévation du niveau d'éducation des conjoints d'agriculteurs, qui exercent de plus en plus fréquemment une activité professionnelle extérieure à l'exploitation ; l'augmentation du nombre de jeunes agriculteurs souhaitant préserver davantage de temps libre ; ainsi que l'alourdissement des tâches administratives et de gestion auxquelles les exploitants doivent désormais faire face. Ces différents éléments contribuent à renforcer le recours à une main-d'œuvre externe pour assurer les opérations techniques et opérationnelles au sein des exploitations agricoles (Dupraz et Latruffe, 2015).

5.2.5 Le type de ferme : Orientation technico-économique

Concernant les orientations technico-économiques (OTE), comme expliqué dans la section 3.4.3, la reprise des exploitations agricoles devient de plus en plus difficile en Wallonie, avec des disparités selon les différents types de production. Par ailleurs, comme présenté dans la section 2.3.3 de l'état de l'art, les difficultés croissantes liées à la transmission des exploitations conduisent les chefs d'exploitation, à mesure qu'ils avancent en âge, à recourir davantage à la délégation de certaines activités (Anzalone et Purseigle, 2014). Dès lors, il aurait été possible de supposer que les modalités de gestion de la main-d'œuvre varient selon l'orientation technico-économique envisagées par les étudiants. Toutefois, les résultats obtenus dans cet échantillon ne mettent pas en évidence de différences significatives entre les étudiants souhaitant s'orienter vers les grandes cultures et ceux envisageant une activité en élevage bovin viandeux, tant en ce qui concerne l'organisation des travaux agricoles que les processus décisionnels.

La littérature scientifique souligne pourtant l'existence de différences selon les orientations technico-économiques des exploitations. Selon une étude menée par Nguyen (2022) en France, les exploitations céréalières et viticoles figurent parmi les OTE les plus concernées par la délégation de travaux. Ce résultat apparaît cohérent dans la mesure où la récolte constitue l'une des principales opérations de ces systèmes de production et qu'elle est historiquement fréquemment confiée à des prestataires externes.

À l'inverse, les exploitations d'élevage recourent globalement moins à la sous-traitance en France, contrairement à ce qui est observé dans d'autres pays européens tels que l'Angleterre, l'Allemagne ou encore l'Espagne. Les opérations déléguées en élevage demeurent néanmoins très diversifiées selon les filières concernées. Cette diversité des activités susceptibles d'être externalisées a favorisé une certaine spécialisation des entreprises prestataires de services intervenant dans les filières d'élevage.

S'il est relativement courant pour les éleveurs de déléguer certaines tâches nécessitant des compétences techniques spécifiques, telles que l'insémination artificielle, l'entretien des bâtiments ou certains soins aux animaux, afin d'améliorer l'organisation du travail, la sous-traitance d'activités directement associées à l'identité professionnelle de l'éleveur, comme le suivi du troupeau ou la surveillance des mises bas, demeure plus marginale et plus récente (Nguyen et al., 2020).

5.3 Logiques sous-jacentes et motivations des futurs entrepreneurs

Le troisième et dernier résultat de ce mémoire repose sur l'analyse qualitative de la question ouverte « *Pourquoi as-tu envie d'aller vers un modèle de gestion de la main-d'œuvre plutôt qu'un autre ?* ». L'interprétation des réponses recueillies a été réalisée à travers le cadre théorique de la théorie du comportement planifié, présenté dans la section 3.5.

5.3.1 Les dimensions de la théorie du comportement planifié (TCP)

Pour rappel, l'attitude renvoie au degré selon lequel l'étudiant évalue favorablement ou défavorablement le mode de gestion choisi. Elle repose notamment sur les croyances associées aux conséquences attendues de ce choix, telles qu'une meilleure qualité de vie ou une meilleure maîtrise technique. Le contrôle comportemental perçu correspond, quant à lui, à la perception de la facilité ou de la difficulté à mettre en place le modèle envisagé, en fonction des ressources disponibles et des obstacles identifiés. Enfin, la norme subjective désigne la perception qu'a l'étudiant des attentes de son entourage significatif (parents, enseignants, amis ou collègues) concernant la manière dont il devrait gérer la main-d'œuvre agricole.

Les deux dimensions les plus fréquemment mobilisées par les étudiants pour justifier leur choix sont l'attitude et le contrôle comportemental perçu, qui enregistrent une occurrence respective de 47 et une co-occurrence de 22. Dans l'extrait du répondant 2, ces deux concepts s'articulent clairement : l'étudiant met en avant, d'une part, la recherche d'autonomie visant une meilleure qualité de vie et, d'autre part, une conscience des contraintes économiques liées au coût de la main-d'œuvre.

A l'inverse, la dimension de la norme sociale s'avère nettement moins présente dans les discours, affichant une occurrence de seulement sept. Ce résultat tend à indiquer une faible influence perçue de la pression familiale ou sociétale sur les choix relatifs à la gestion de la main-d'œuvre agricole. Néanmoins, certaines réponses font explicitement référence à des représentations sociétales de l'agriculture. En effet, le répondant 5 défend l'identité professionnelle traditionnelle en exprimant un jugement de valeur sur ce qui caractérise un « bon agriculteur ». Selon lui, l'externalisation rompt le lien avec la nature ; dès lors, le choix de l'autonomie permet de préserver les savoirs fondamentaux. Il identifie également la perte de compétences des agriculteurs, un phénomène qui les pousse à une dépendance envers les firmes de produits phytosanitaires et leur pression commerciale.

L'analyse des motivations associées au choix de l'autonomie met en évidence une forte imbrication entre les pratiques de gestion et la construction identitaire de l'exploitant. En refusant l'externalisation, certains profils d'étudiants cherchent avant tout à se conformer aux standards culturels et aux normes symboliques du « bon agriculteur » théorisés par Burton (2004). En ce qui concerne les répercussions de la diminution des compétences des agriculteurs, elles feront l'objet d'une analyse plus détaillée dans la section suivante.

D'autres justifications renvoient davantage à l'influence des pratiques familiales et à la transmission des modes d'organisation du travail. Comme le mentionnent les répondants 52 et 57, l'adoption de la sous-traitance s'inscrit dans l'héritage des routines professionnelles. Les étudiants tendent à reproduire les choix de leurs parents parce que le modèle familial a validé l'efficacité de la sous-traitance, la rendant légitime et sécurisante à leurs yeux.

5.3.2 Les déterminants des choix de gestion de la main-d'œuvre

L'analyse des réponses met également en évidence certains termes et arguments récurrents au sein des différentes dimensions théoriques. Parmi les étudiants favorables à la sous-traitance, le gain de temps constitue l'argument le plus fréquemment mobilisé, avec une occurrence de 28. Plus d'un tiers des étudiants justifient ainsi leur choix organisationnel par la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

En effet, comme le mentionnent les répondants 36, 38 et 42, les discours révèlent une volonté de rompre avec le modèle traditionnel qui exigeait un sacrifice total du temps libre. La sous-traitance est ici théorisée comme un levier d'ajustement du temps de travail visant à instaurer un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie active.

À l'inverse, pour les étudiants privilégiant davantage l'autonomie (23% pour les travaux agricoles et 44% pour les décisions), la notion d'indépendance apparaît comme un argument central, avec une occurrence de 22 au sein de la dimension de l'attitude. Dans cette perspective, la sous-traitance n'est pas perçue comme un levier d'optimisation mais comme une source de vulnérabilité managériale. Pour ces étudiants, la dépendance à une aide extérieure est assimilée à un risque opérationnel composé de contraintes et d'obligations de « rendre des comptes ».

Les obstacles liés aux compétences et aux ressources financières apparaissent également de manière récurrente dans la dimension du contrôle comportemental perçu, avec des occurrences respectives de 22 et 23. Les contraintes financières sont principalement évoquées pour justifier le recours à la sous-traitance afin d'accéder à du matériel coûteux ou à une main-d'œuvre spécialisée à moindre coût.

Comme l'indiquent les répondants 23 et 52, la sous-traitance est ici privilégiée pour opérer une transition des coûts fixes vers des coûts variables. Au lieu d'acheter une machine très coûteuse, ils préfèrent payer une prestation de service uniquement quand ils utilisent le service. Choisir la délégation leur permet aussi d'améliorer l'efficacité opérationnelle, dans la mesure où le prestataire bénéficie de compétences et d'une spécialisation technique que l'agriculteur ne pourrait atteindre seul. Enfin le répondant 31 souligne l'exigence de sécurisation financière qu'implique l'embauche de salariés agricoles. Il introduit alors des alternatives contractuelles telles que le *woofing* ou les chantiers participatifs qui mobilisent un réseau d'entraide citoyenne pour pallier les besoins de main-d'œuvre occasionnelle.

A partir des observations de Zhang et al. (2017), selon lesquelles le recours à des prestataires permet de contourner les coûts fixes, les justifications des répondants 23 et 52 confirment une propension à substituer la propriété des machines par l'achat de services. L'intérêt pour des formes de travail alternatives, mentionné par le répondant 31, s'inscrit dans la transformation contemporaine des mondes agricoles (Paranthoën, 2014 ; Purseigle et Hervieu, 2022). Cette évolution se traduit par l'émergence de nouvelles formes de collectifs agricoles centrés sur la commercialisation commune. Ces nouveaux modèles ne répondent pas seulement à une contrainte économique, mais participent également à renforcer les liens entre agriculture, territoire et société (Milone et Ventura, 2019 ; Morel, 2019). Néanmoins, ces formes de travail rencontrent encore des difficultés à se pérenniser (Purseigle et Hervieu, 2022). Le développement de nouveaux systèmes agricoles et la nécessité de leur intégration soulignent l'importance de mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes, capables d'assurer une meilleure articulation entre les différents dispositifs d'accompagnement (Morel, 2018).

Pour terminer, les limites perçues en matière de compétences techniques sont également mobilisées comme facteurs explicatifs du recours à la délégation. Les répondants 36, 72 et 75 mettent en évidence que leur manque de compétence n'est pas un simple constat d'impuissance, mais relève d'une reconnaissance lucide de leurs limites face à la complexification des savoirs. Les prestataires de services sont ici perçus comme plus légitimes face aux réalités de terrain.

L'obstacle des compétences est donc appréhendé selon deux manières différentes. D'un côté, ceux envisageant l'autonomie et remettant en cause la dépendance vis-à-vis des prestataires de services ; de l'autre, ceux optant pour la sous-traitance et reconnaissant leur limite de leurs propres connaissances. Burton (2004) soutient cette dernière perspective en démontrant que le déficit de connaissances constitue un obstacle bloquant la transition vers d'autres modèles contractuels pour ceux optant pour l'autonomie. Cette barrière n'est pas seulement technique, mais s'avère intrinsèquement liée à l'identité professionnelle.

À ce jour, peu d'études scientifiques se sont intéressées aux motivations des étudiants des écoles agricoles concernant leurs préférences en matière de gestion de la main-d'œuvre. La littérature existante porte principalement sur les agriculteurs déjà installés. Néanmoins, plusieurs facteurs identifiés dans cette étude rejoignent les résultats observés dans les travaux portant sur les pratiques de sous-traitance en agriculture : les contraintes financières liées à l'investissement matériel, le gain de temps permettant une meilleure organisation du travail, la spécialisation des activités agricoles ou encore la recherche d'une meilleure performance technico-économique et d'une expertise technique plus approfondie (Nguyen et al., 2020 ; Nguyen et al., 2022).

Enfin, bien qu'évoquée une seule fois dans les réponses des étudiants, la confiance accordée au prestataire de service ainsi que la qualité de la relation entretenue avec celui-ci apparaissent également dans la littérature comme des critères importants dans le choix du recours à la sous-traitance. (Nguyen et al., 2020).

5.4 Recommandations

D'autres facteurs pourraient être intégré au modèle. Si les facteurs sociodémographiques ne semblent pas influencer significativement la manière dont les étudiants envisagent la gestion de la main-d'œuvre dans le cadre d'une éventuelle reprise d'exploitation, d'autres variables davantage liées aux caractéristiques structurelles des fermes pourraient apparaître plus pertinentes à intégrer dans un modèle d'analyse de la gestion de la main-d'œuvre agricole.

a) La taille de la ferme

Parmi les facteurs évoqués par les étudiants dans les commentaires justificatifs de leurs réponses, la taille de l'exploitation agricole apparaît comme un élément susceptible d'influencer les choix de gestion de la main-d'œuvre. En effet, plusieurs répondants (22, 31, 48, 68 et 74) ont spontanément mobilisé cette dimension pour expliquer leur préférence en faveur de l'autonomie ou du recours à la sous-traitance. Ils soulignent notamment le cas des petites exploitations, où le choix de se tourner vers la sous-traitance répond principalement à une logique de minimisation des risques financiers.

L'influence de ce facteur structurel est largement documentée dans la littérature scientifique (Ji et al., 2017). Le recours à la sous-traitance s'avère souvent plus important dans les petites exploitations en raison du poids des coûts fixes (Vernimmen et al., 2000). Les travaux menés sur le territoire agricole français montrent ainsi que les petites exploitations ont historiquement été les premières à recourir à la sous-traitance, principalement en raison d'un manque d'équipements et de capacités matérielles, notamment pour les opérations de récolte des fourrages et des céréales (Nguyen et al., 2022).

Toutefois, depuis les années 2000, le recours à la sous-traitance ne concerne plus uniquement les petites exploitations confrontées à des contraintes de capacité (Nguyen et al., 2020). Une augmentation du recours à ce mode de gestion est désormais observée au sein des exploitations de taille moyenne et grande, cette fois motivée par l'argument de la valeur du temps (Vernimmen et al., 2000). Il apparaît aussi comme un phénomène étroitement lié aux difficultés croissantes de transmission et de reprise d'exploitations agricoles de plus en plus capitalisées et étendues. Ces dynamiques traduisent les mutations contemporaines du secteur agricole, caractérisées à la fois par une diminution du renouvellement générationnel et par un processus croissant de concentration des structures de production (Nguyen et al., 2020).

Toutefois, la prise en compte de la taille de l'exploitation demeure complexe dans le cadre de cette étude portant sur une population étudiante. En effet, de nombreux étudiants ne connaissent pas encore précisément les caractéristiques de l'exploitation qu'ils seront susceptibles de reprendre à l'avenir. Par ailleurs, dans un contexte où les transmissions agricoles deviennent de plus en plus difficiles et où les exploitations tendent à s'agrandir au détriment des plus petites structures, l'évolution future de la taille des fermes reste particulièrement incertaine et difficile à anticiper.

b) Le revenu de la ferme et l'évolution des aides de la PAC

Un autre facteur structurel susceptible d'influencer les modalités de gestion de la main-d'œuvre agricole réside dans le niveau de revenu généré par l'exploitation (Ji et al., 2017). Comme le souligne le répondant 31, le revenu agricole disponible pour les exploitants peut conditionner les choix organisationnels relatifs à la mobilisation de la main-d'œuvre.

Ce revenu disponible est lui-même largement façonné par la Politique Agricole Commune (PAC). En effet, les politiques publiques développent des plans stratégiques comme le soutien au revenu (premier pilier) ou des mesures pour aider à l'installation des jeunes agriculteurs ou pour la retraite anticipée (second pilier) dans la mise en œuvre de l'objectif de renouvellement générationnel (European Commission, 2024).

Au-delà de son impact direct sur le profil démographique et le volume de travail, cette structure de la PAC façonne indirectement un contexte macroéconomique propice à l'externalisation et au développement de la sous-traitance. Le revenu agricole demeurant étroitement tributaire des subventions publiques, les incitations à la réduction des intrants conjuguées au durcissement des normes environnementales transforment les arbitrages de gestion. En outre, le découplage des aides, en liant le soutien financier directement au foncier, interagit avec un statut du fermage souvent perçu comme contraignant par les propriétaires (Nguyen et al., 2020).

Face à ces paramètres, on observe aujourd'hui une tendance chez certains agriculteurs proches de la retraite, ou chez des enfants d'exploitants, à opter pour des stratégies de délégation intégrale des travaux à des tiers (comme des entreprises de travaux agricoles). Ce mécanisme leur permet de capter la valeur du foncier et des aides qui y sont rattachées, soit dans l'attente d'une cession ou d'une reprise à moyen terme par un successeur non encore identifié, soit dans l'objectif de sécuriser un complément de revenu patrimonial sous forme de rente (Nguyen et al., 2020).

c) La localisation de la ferme

Pour terminer, la localisation de l'exploitation agricole mériterait d'être intégrée dans le modèle puisqu'elle joue un rôle déterminant dans les possibilités de coopération qu'elle peut développer avec d'autres exploitations ou avec des prestataires de services agricoles (Burton, 2004). En Europe, plus une exploitation est située à proximité d'une CUMA ou d'une ETA, plus elle tend à externaliser un nombre important de tâches agricoles (Nguyen et al., 2020). Toutefois, le contexte wallon présente une singularité : bien que le territoire soit réduit et dense, le réseau des CUMA y demeure pour le moment peu développé (SPW, 2025f ; Vernimmen et al., 2020). Or, cette forte dépendance à des tiers, qu'ils soient coopératifs ou privés, introduit un risque managérial majeur. Comme l'a mentionné le répondant 23, le recours à des équipements en commun peut mettre à mal les choix de gestion de l'agriculteur puisque le matériel n'est pas toujours disponible au moment optimal en particulier lors des fenêtres climatiques critiques (SPW, 2025f).

5.5 Reconnaissances des biais et limitations et recommandations pour la recherche

Tout d'abord, l'utilisation d'un questionnaire en ligne expose cette recherche à plusieurs biais méthodologiques, notamment des biais de sous-couverture et d'autosélection. Bien que l'enquête ait été transmise à l'ensemble des secrétariats des établissements d'enseignement agricole de Wallonie et que plusieurs rappels et prises de contact aient été réalisés, l'échantillon final ne reflète pas l'intégralité de la population étudiante visée. Certains profils d'étudiants demeurent ainsi sous-représentés, ce qui limite la représentativité de l'échantillon et, par conséquent, la généralisation des résultats à l'ensemble des étudiants et étudiantes des écoles agricoles wallonnes. Par ailleurs, le recours à un questionnaire auto-administré en ligne suppose non seulement un accès aux outils numériques, mais également des compétences suffisantes pour comprendre et compléter l'enquête.

Ce mode de collecte favorise également un biais d'autosélection, dans la mesure où les individus ayant répondu sont potentiellement ceux manifestant un intérêt particulier pour la thématique étudiée ou se sentant davantage concernés par les questions relatives à la gestion de la main-d'œuvre agricole. Les résultats obtenus risquent dès lors de refléter prioritairement les perceptions, représentations et préoccupations des étudiants les plus sensibilisés au sujet (Andrade, 2020 ; Bethlehem, 2010).

Un autre biais potentiel réside dans la formulation même des questions. Certaines ambiguïtés dans l'interprétation des items ont pu entraîner des réponses divergentes de celles initialement attendues. À titre d'exemple, la question relative au niveau d'études a été interprétée par certaines répondantes comme faisant référence au plus haut diplôme obtenu plutôt qu'au niveau d'études actuellement suivi. Ce type de biais de compréhension peut affecter la fiabilité de certaines variables analysées.

Au-delà des limites méthodologiques liées à l'enquête, certaines limites tiennent également au sujet de recherche lui-même. La gestion de la main-d'œuvre agricole et, plus particulièrement, les pratiques de sous-traitance ne semblent pas encore constituer des thématiques largement abordées au sein des formations agricoles wallonnes. Dans un contexte où la sous-traitance connaît pourtant un développement croissant dans les exploitations agricoles en Europe, cette relative absence dans les contenus pédagogiques pourrait influencer le niveau de connaissance des étudiants interrogés et limiter leur capacité à se positionner pleinement sur ces enjeux. Un biais lié à la méconnaissance ou à la familiarité variable avec ces nouvelles formes d'organisation du travail agricole ne peut donc être exclu. De plus, cette recherche s'inscrit dans un champ scientifique encore relativement récent et les études abordant spécifiquement les liens entre le genre et les modalités de gestion de la main-d'œuvre agricole demeurent quasi inexistantes. Cette absence de littérature scientifique constitue une limite importante pour l'interprétation des résultats, dans la mesure où elle réduit les possibilités de comparaison et de mise en perspective des observations réalisées dans ce mémoire.

Ces différents constats ouvrent plusieurs perspectives pour les recherches futures. Il serait pertinent de développer des études incluant l'influence du genre dans les prises de décision agricole. Des recherches qualitatives approfondies, reposant par exemple sur des entretiens semi-directifs ou des études de cas, permettraient également de mieux comprendre les représentations, les trajectoires professionnelles et les mécanismes sociaux influençant le recours à l'autonomie ou à la sous-traitance.

Enfin, une meilleure intégration des enjeux liés à la gestion de la main-d'œuvre et à la sous-traitance dans les formations agricoles pourrait constituer un axe de réflexion pertinent afin d'accompagner l'évolution actuelle des systèmes agricoles. Dans cette perspective, il pourrait être pertinent, dans de futures recherches, d'analyser plus précisément les contenus pédagogiques des formations agronomiques dispensées dans les différents établissements wallons afin d'évaluer dans quelle mesure l'évolution historique de la main-d'œuvre agricole et les nouvelles formes de gestion du travail y sont effectivement abordées.

6. Conclusion

Etudier le choix de gestion de la main-d'œuvre agricole dans le cas de la reprise d'une ferme, à partir d'une population de jeunes étudiants agricoles, permet de visibiliser et de comprendre les dynamiques de transition des mondes agricoles au sein des processus de travaux agricoles et de prise de décision. Dans la littérature scientifique, si le développement de la sous-traitance est documenté, les raisons sous-jacentes pour lesquelles ce mode de gestion est choisi par les agriculteurs demeurent encore mal comprises, principalement en raison de la complexité des modèles existants, ce qui constitue un véritable défi méthodologique. Ce mémoire permet d'éclairer ce mode de gestion en analysant en profondeur les facteurs qui l'influencent et les raisons qui expliquent le choix d'un type d'organisation.

Premièrement, la gestion de la main-d'œuvre lors de la prise de décision met en lumière des différences de genre encore fortement ancrées dans le milieu agricole. Les étudiantes ont tendance à envisager deux fois plus la sous-traitance que leurs homologues masculins. Cette divergence s'explique principalement par l'évolution historique qu'a connue l'agriculture de couple au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, période durant laquelle la femme a été reléguée au second plan, loin du statut de cheffe d'exploitation. Il en résulte aujourd'hui des symptômes visibles chez les jeunes étudiantes, qui témoignent parfois d'un manque de perception de leurs compétences et de leur légitimité à décider par elles-mêmes. À l'inverse, les étudiants masculins, historiquement assignés au rôle de chef d'exploitation, se montrent plus conscients des obstacles financiers et des gains en qualité de vie que peut offrir la délégation des travaux agricoles, tout en exprimant la volonté de conserver le pouvoir décisionnel.

Deuxièmement, en dehors du genre dans la prise de décision, aucun autre facteur socio-démographique n'a exercé d'influence significative sur cet échantillon. Que l'étudiant poursuive un certain niveau d'éducation, qu'il soit d'origine familiale ou non, qu'il envisage l'agriculture comme son activité principale ou non, ou encore qu'il travaille dans un type d'exploitation spécifique : ces variables n'influencent pas les choix de gestion de la main-d'œuvre, tant au niveau de l'exécution du travail que de la prise de décision. La littérature met néanmoins en garde sur le fait que la diversification des activités d'une ferme tend à être corrélée à une présence plus importante de prestataires de services, et qu'en fonction du type d'OTE de l'exploitation envisagée, cela influencera inévitablement, à terme, la gestion de la main-d'œuvre agricole.

Troisièmement, les deux dimensions de la Théorie du Comportement Planifié (TCP) qui ressortent comme les plus influentes sont l'attitude et le contrôle comportemental perçu. La pression sociale, qu'elle émane des pairs, de la famille ou encore de la société, n'influence que très peu le choix des étudiants. L'argument principal pour justifier le choix de l'autonomie reste la recherche de l'indépendance, qui s'impose comme le facteur le plus déterminant. Dans le cadre d'un choix contractuel, c'est d'abord le gain de temps qui est valorisé par les étudiants, perçu comme un levier d'ajustement crucial pour instaurer un meilleur équilibre entre la vie privée et professionnelle. Vient ensuite l'argument économique : le coût fixe d'une machine peut être transformé en un coût variable maîtrisable en faisant appel à des prestataires de services. Cet aspect englobe également la rationalisation des coûts liés à la main-d'œuvre. Bien que de nouvelles alternatives émergent, elles sont encore loin de s'imposer comme des solutions viables à long terme. Enfin, l'obstacle des compétences est appréhendé à travers deux visions distinctes. La première, y voit une forme de dépendance subie vis-à-vis d'une délégation. La seconde traduit la capacité d'une partie des étudiants à reconnaître les limites de leurs savoirs et la pertinence de s'en remettre à des prestataires, jugés plus légitimes sur le plan technique.

Ces résultats dévoilent l'importance cruciale d'intégrer pleinement les femmes dans les processus décisionnels afin de diminuer les inégalités de genre encore bien réelles dans le secteur agricole. Cela

implique notamment de renforcer leur représentation dans les instances de gouvernance sectorielles telles que les syndicats, les centres de recherche ou les coopératives.

Par ailleurs, les conclusions soulignent aussi la possibilité que d'autres facteurs influencent le mode de gestion envisagé par les étudiants. Mentionné dans la dimension du contrôle comportemental perçu et validés par la littérature scientifique, les facteurs structurels orientent fortement le mode de gestion. En fonction de la taille de l'exploitation, les motivations à déléguer diffèrent. Les petites exploitations se tournent vers la sous-traitance pour des impératifs économiques, tandis que les moyennes et grandes exploitations l'utilisent principalement pour optimiser leur capital temps. Un second facteur d'influence direct correspond aux aides publiques qui impactent le revenu agricole. Enfin, la localisation de la ferme joue également un rôle clé : la proximité géographique avec des ETA ou des CUMA conditionne la faisabilité et la fluidité de l'externalisation de la main-d'œuvre.

En termes de perspectives pour la recherche, il apparaît donc pertinent de prendre en compte le genre, d'intégrer ces variables structurelles dans les futurs modèles d'analyse, mais aussi d'élargir le champ d'investigation à d'autres populations agricoles, à l'image de celle abordée dans ce mémoire. De plus, il devient indispensable de faire évoluer les programmes de l'enseignement agricole pour coller aux mutations contemporaines des structures de production et du modèle familial agricole, afin d'accompagner au mieux les compétences des futurs repreneurs agricoles.

7. Bibliographie

- Ajzen, I. (1991). The Theory of Planned Behavior. *Organizational behavior and human decision processes*. 50, pp. 179-211.
- Alam, A., Rukhsana (2023). Climate change impact, agriculture, and society: an overview. In: Alam, A., Rukhsana (eds) *Climate Change, Agriculture and Society*. Springer, Cham.
https://doi.org/10.1007/978-3-031-28251-5_1.
- Andrade, C. (2020). The Limitations of Online Surveys. *Indian J Psychol Med*.42(6), p.575–576
- Anzalone, G., Purseigle, F. (2014). Délégation d'activités et sous-traitance : au service de la transmission de l'exploitation ou d'un patrimoine ? Gassel, P., Choisis, J-P., Petit, S., Purseigle, F., Zasser, S. *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Science. doi: 10.1051/978-2-7598-1192-2.c018
- Anzalone, G., Bazin, G., Bosse-Platière, H., Chevalier, P., Chouquer, G., Cochet, H., Devienne, S., Guimont, C., Hervieu, B., Lacquement, G., Maurel, M.C., Nguyen, G., Purseigle, F., Trouvé, A., Villalba, B. (2019). Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe. Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, <https://doi.org/10.4000/books.pufc.5578>.
- Armitage, J.C., Conner, M. 2001. Efficacy of the Theory of Planned Behaviour: A meta-analytic review. *British Journal of Social Psychology*. 40, 471-499.
- Azima, S., Lepage, F., Afif, K., Greene, J., 2024. Navigating a gendered ecosystem : the role of entrepreneurial capital in the business strategies of single-owner women farmers. *Agric. Hum. Val.* 42, p.1121–1137. <https://doi.org/10.1007/s10460-024-10663-3>.
- Baudry, B. (2013). Quasi-intégration et relation de sous-traitance industrielle : une évaluation des travaux de Jacques Houssiaux. *Revue d'économie industrielle*, 142, 11–39. <https://doi.org/10.4000/rei.5554>
- Belga. (2025). La transmission des fermes, enjeu crucial pour le maintien d'une agriculture familiale. Le sillon belge. <https://www.sillonbelge.be/15237/article/2025-07-28/la-transmission-des-fermes-enjeu-crucial-pour-le-maintien-dune-agriculture>
- Belton, B., Fang, P., Reardon, T. (2018). Mechanization outsourcing services in Myanmar's dry zone. *Food Security Policy Research Papers*.
- Benjamin, C. (1994). The Growing Importance of Diversification Activities for French Farm Households. *Rural Realities : Trends and Choices*.
- Berger, H., Lewis, C. (2011). Stakeholder Analysis is Key to Client-supplier Relationships of Global Outsourcing Project Success. *International Journal of Information Management*. 31 (5), pp. 480–485.
- Bertolozzi-Caredio, D., Bardaji, I., Coompan, I., Soriano, B., Garrido, A. (2019). Key steps and dynamics of family farm succession in marginal extensive livestock farming. *Journal of Rural Studies*. 76. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2020.04.030>
- Bertolozzi-Caredio, D. (2024). The farm succession effect on farmers' management choices. *Land Use Policy*. 137. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2023.107014>
- Bessière, C., Giraud, C., Renahy, N. (2008). Famille, travail, école et agriculture. *Revue d'études en agriculture et environnement*. 88, p.14.

- Bethlehem, J. (2010). Selection Bias in Web Surveys. *International Statistical Review*. 78 (2), p.161–188
- Bignebat, C., Delame, N., Hugonnet, M., Legagneux, B., Nguyen, G., Piet, L. (2019). Trois tendances structurantes : concentration, sous-traitance et diversification des exploitations. Ministère de l’agriculture et de l’alimentation, la Documentation française, Paris.
- Brandth, B. (2002). Gender Identity in European Family Farming: A Literature Review. *Sociologia Ruralis*. 42 (3), p. 181-200.
- Buraud, L., Legein, L., Guieu, A. (2023). Défricher le genre dans l’agriculture wallonne. Oxfam. <https://oxfam-belgie.be/sites/default/files/2023-12/OXFAM-Rapport%20agriculture%20Wallonie%202023%20v4.pdf>.
- Burton, R.J.F. (2004). Seeing through the good farmer’s eyes : towards developing an understanding of the social symbolic value of productivist behavior. *Sociologia Ruralis*. 44 (2), pp. 195-215.
- Burton, R.J.F., Wilson, G.A. (2006). Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: towards a post-productivist farmer self-identity? *J. Rural Stud*. 22, 95-115.
- Burton, R.J.F., Fischer, H. (2015). The succession crisis in European agriculture. *Sociol. Rural*. 55, 155–166. <https://doi.org/10.1111/soru.12080>.
- CEJA European Council of Young Farmers (2019) Young Farmers are Key in the Future CAP. <https://wordpress.ceja.eu/wp-content/uploads/2019/09/Final-Young-Farmers-are-Key-in-the-Future-CAP-BW-1.Pdf>
- Chang, Q., Zhang, C., Chien, H., Wu, W., Zhao, M. (2024). Impact of outsourcing agricultural production on the frequency and intensity of agrochemical inputs : evidence from a field survey of 1211 farmers in major food-producing areas in China. *Environment, Development and Sustainability*. 26, pp. 9577-9602. <https://doi.org/10.1007/s10668-023-03109-z>
- Chriswell, H.M., Lobley, M. (2015). A recruitment crisis in agriculture? A reply to Heike Fischer and Rob J.F Burton’s Understanding farm succession as socially constructed endogenous cycles. *Sociologia Ruralis*, 55 (2). doi: 10.1111/soru.12071
- Chriswell, H.M. (2016). From Generation to Generation: Changing Dimensions of Intergenerational Farm Transfer. *Sociologia Ruralis*: n/a-n/a. doi: 10.1111/soru.12138.
- Chriswell, H.M., Lobley, M. (2018). “It’s definitely a good time to Be a farmer”: understanding the changing dynamics of successor creation in late modern society. *Rural Sociol.* <https://doi.org/10.1111/ruso.12205>.
- Coase, R.H., 1937. The nature of the firm. *Economica* 4 (16), 386–405.
- Cochet, H. (2008). Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail. *Etudes foncières*. 134, p.24-29
- Combs, J.G., Ketchen, D.J., 1999. Explaining interfirm cooperation and performance: toward a reconciliation of predictions from the resource-based view and organizational economics. *Strategic Management Journal* 20 (9), 867–888.
- Coopmans, I., Dessein, J., Accatino, F., Antonioli, F., Bertolozzi-Caredio, D., Gavrilescu, C., Gradziuk, P., Manevska-Tasevska, G., Meuwissen, M., Peneva, M., Petitt, A., Urquhart, J., Wauters, E. (2021). Understanding farm generational renewal and its influencing factors in Europe. *J. Rural Stud*. 86, 398–409. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.06.023>

Couzy, C. & A.C. Dockes 2008. Are farmers businesspeople? Highlighting transformations in the profession of farmers in France. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business* 6(3): 407-420.

Debatisse, M. La révolution silencieuse. Le combat des paysans, préface de François Bloch-lainé, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

Delame, N., Butault, J.P., Pollet, P. (2015). L'allocation du travail des ménages agricoles entre travail agricole, activités de diversification et emplois extérieurs : une première approche à partir du raccordement RA-RICA-déclarations fiscales de 2010. Journées de Recherches en Sciences Sociales INRA-SFER-CIRAD. Rennes, France.

Dolgui, A., Proth, J.-M. (2013). Outsourcing: Definitions and Analysis. *International Journal of Production Research*. 51 (23-24), pp. 6769–6777. doi:10.1080/00207543.2013.855338.

Dominguez-Almendros, S., Benitez-Parejo, N., Gonzalez-Ramirez, A.R. (2011). Logistic regression models. *Allergologia et immunopathologia*. doi:10.1016/j.aller.2011.05.002

Du, R., Khan, A., Shi, R., Shen, Y., Zhao, M. (2024). Impact of production outsourcing on the adoption of low-carbon agricultural technologies in China. *Agric. Econ.* 70, pp. 187-197.

Dupraz, P., Latruffe, L. (2015). Trends in family labour, hired labour and contract work on French field crop farms: The role of the Common Agricultural Policy. *Food Policy*. 51, p.104-118. <http://dx.doi.org/10.1016/j.foodpol.2015.01.003>

EC. (2025). Young farmers in EU agriculture. European Commission, DG Agriculture and Rural Development, Brussels.

EIP Agri Focus group (2016) New entrants into farming: lessons to foster innovation and entrepreneurship. Final report. https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_fg_new_entrants_final_report_2016_en.Pdf

European Commission – Directorate-General for Agriculture and Rural Development – Unit A.3, Assessing generational renewal in CAP Strategic Plans. Report of the Good Practice Workshop 14-15 March 2024. Zagreb, Croatia, 2024, https://eu-cap-network.ec.europa.eu/publications/assessing-generational-renewal-cap-strategic-plans_en#section--resources.

Eurostat. (2020a). Nombre d'exploitations : Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires. Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728861?sommaire=7728903#tableau-figure3>

Eurostat (2020b). Farms and farmland in the European Union : statistics.

Fine, C.H., Whitney, D.E., 1999. Is the make-buy decision a core competence? In: Muffato, M., Pawar, K. (Eds.), *Logistics in the Information Age*, Servizi Grafici Editoriali. Padova, Italy, pp. 31–63.

Fischer, H., Burton, R.J.F., 2014. Understanding farm succession as socially constructed endogenous cycles. *Sociol. Rural.* 54, 417–438. <https://doi.org/10.1111/soru.12055>.

Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B. (2019a). Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Forget, V., Grandjean, A., Huille, A., Legagneux, B., Nguyen, G., Piet, L., Detang-Dessendre, C., Dedieu, B., Ramanantsoa, J. (2019b). L'emploi et les activités agricoles : chiffres et évolutions clés. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

- Ghoshal, S., Moran, P., 1996. Bad for practice: a critique of the transaction cost theory. *Academy of Management Review* 21 (1), 13–47.
- Gilley, K.M., Rasheed, A., 2000. Making more by doing less: an analysis of outsourcing and its effects on firm performance. *Journal of Management* 26 (4), 763–790.
- Gioia, D.A., Corley, K.G., Hamilton, A.L., 2013. Seeking qualitative rigor in inductive research : notes on the gioia methodology. *Organ. Res. Methods* 16 (1), 15–31.
<https://doi.org/10.1177/1094428112452151>.
- Grigg, D.B. (1975). The World's Agricultural Labour Force 1800-1970. *Geography*. 60 (3), pp. 194-202.
- Grover, V., Malhotra, M.K., 2003. Transaction cost framework in operations and supply chain management research: theory and measurement. *Journal of Operations Management* 21 (4), 457–473.
- Harff, Y., Lamarche, H. (1998). Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. *Economie rurale*. 244, p.3-11
- Harris, J.K. (2021). Primer on binary logistic regression. *Fam Med Com Health*. doi:10.1136/fmch-2021-001290
- Henrotte, S. Van den Broeck, G. (2026). How does gender shape the adoption of sustainable agricultural practices? Evidence from Belgium. *Journal of Rural Studies*. 121.
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103919>
- Hoetker, G., 2005. How much you know versus how well I know you: selecting a supplier for a technically innovative component. *Strategic Management Journal* 26 (1), 75–96.
- Holcomb, T-R., Hitt, M-A. (2006). Toward a model of strategic outsourcing. *Journal of Operations Management*. 25, p.464-481.
- Hostiou, N. (2016). Nouvelles organisations de la main-d'œuvre agricole et dans le travail des éleveurs. Editions GREP. 231, p.249-254.
- Howley, P., O'Donoghue, C., Heanue, K., 2012. Factors affecting farmers adoption of agricultural innovations: a panel data analysis of the use of artificial insemination among dairy farmers in Ireland'. *J. Agric. Sci.* 4 (6), 171–179.
- Jacobides, M.G., Winter, S.G., 2005. The co-evolution of capabilities and transaction costs: explaining the institutional structure of production. *Strategic Management Journal* 26 (5), 395–413.
- Ji, C., Guo, H., Jin, S., Yang, J. (2017). Outsourcing agricultural production : evidence from rice farmers in Zhejiang Province. *PLoS ONE*. 12 (1).
- Kuznets, S. (1977). Two Centuries of Economic Growth: Reflections on U.S. Experience. *The American Economic Review*, 67(1), 1–14.
- Le Collège des Producteurs. (2022). [Sondage] Reprise des exploitations : quel est le ressenti des producteurs ? Le lien entre les Producteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des filières agricoles en Wallonie. <https://collegedesproducteurs.be/actualite/2022/sondage-reprise-des-exploitations-quel-est-le-ressenti-des-producteurs/>
- Le Guichet Agricole. (s.d.). https://www.guichet-agricole.be/fr_FR/aboutus
- Leiblein, M.J., Reuer, J.J., Dalsace, F., 2002. Do make or buy decisions matter? The influence of organizational governance on technological performance. *Strategic Management Journal* 23 (9), 817–833.

- Leiblein, M.J., Miller, D.J., 2003. An empirical examination of transaction- and firm-level influences on the vertical boundaries of the firm. *Strategic Management Journal* 24, 839–859.
- Li, R., Yu, Y. (2022). Impacts of green production behaviors on the income effect of outsourcing services : evidence from the rice region in northwest China. *Agriculture*. 12, 1682. <https://doi.org/10.3390/agriculture12101682>
- Lobley, M., Baker, J.R., Whitehead, I., 2010. Farm succession and retirement: Some international comparisons. *J. Agric. Food Syst. Commun. Dev.* 1 (1), 49–64.
- Loughrey, J., Shin, M., Dillon, E., Kinsella, A. (2024). Generational Renewal and Farm Succession: Insights from Ireland. *Eurochoices*. 24 (1). <https://doi.org/10.1111/1746-692X.12456>
- Lynch, E., Poirier, A. Nous, paysans. Une époque moderne, Paris, Flammarion, 2021.
- Madhok, A. (2002). Reassessing the fundamentals and beyond: Ronald Coase, the transaction cost and resource-based theories of the firm and the institutional structure of production. *Strategic Management Journal* 23 (6), 535–550.
- Mahé, M., Perron, D., Ramanantsoa, J. (2019). Politiques et dispositifs fiscaux et sociaux impactant l’emploi agricole. Ministère de l’agriculture et de l’alimentation, la Documentation française, Paris.
- Marcotte, A. (2021). Délégation de travaux : une pratique en plein essor. *La France agricole*, 7 mai 2021, 46–51.
- Mc Loughlin, E. (2024). Protesting the future : The evolution of the European farmer. *Anthropology today*. 40 (5).
- Ménard, C. (2021). Hybrids: where are we? *Journal of Institutional Economics*, 18(2), 297–312. <https://doi.org/10.1017/S1744137421000230>
- Milone, P., Ventura, F. (2019). New generation farmers: rediscovering the peasantry. *J. Rural Stud.* 65, 43–52. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.12.009>.
- Ministères économiques et financiers. (2025). La sous-traitance. Les fiches techniques de la Direction des Affaires Juridiques.
- Morel, K. (2018). Installation collective néo-paysanne. Ensemble vers d’autres modèles. *Pour*. 234-235. p.153-161.
- Morel, K. (2019). Les projets néo-paysans de microfermes en France : quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ? *Bulletin de l’Association des géographes français*. 96 (4). p.659-675.
- Naples, N. (1992) Contradictions in Agrarian Ideology: Restructuring Gender, Race-Ethnicity, and Class. *Rural Sociology* 59 (1) pp. 110-135
- Nguyen, G., Purseigle, F., Brailly, J. & Legagneux, B. (2020). Sous-traitance et délégation du travail : marqueurs des mutations de l’organisation de la production agricole. *Notes et études économiques*, 47, p.43–88.
- Nguyen, G., Purseigle, F., Brailly, J. & Marre, M. (2022). Agricultural Outsourcing in France: A Statistical Perspective on an Emerging Phenomenon. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 532-33, 89–110. doi: 10.24187/ecostat.2022.532.2073
- Nico, G., Christiaensen, L. (2023). Jobs, Food and Greening: Exploring Implications of the Green Transition for Jobs in the Agri-food System. World Bank, Washington, DC. 75.

- Nye, C. (2020). Agriculture's 'other' contingent labour source. Agricultural contractors and relationships of interdependence at the farmer-contractor interface. *Journal of Rural Studies*. 78, pp. 223-233. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2020.06.031>
- Paranthoën, J-B. (2014). Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers. *Sociétés contemporaines*. 96. p.51-76.
- Picazo-Tadeo, A-J., Reig-Martinez, E. (2006). Outsourcing and efficiency: the case of Spanish citrus farming. *Agricultural Economics*. 35, pp. 213-222.
- Pitson, C., Bijttebier, J., Appel, F., Balmann, A. (2020). How much farm succession is needed to ensure resilience of farming systems ? *Eurochoices*. 19 (2). DOI: 10.1111/1746-692X.12283
- Poppo, L., Zenger, T., 1998. Testing alternative theories of the firm: transaction cost, knowledge-based, and measurement explanations for make-or-buy decisions in information services. *Strategic Management Journal* 19 (9), 853–877.
- Potter C, Lobley M (1996) Unbroken threads? Succession and its effects on family farms in Britain. *Sociol Rural* 36:286–306
- Powell J.-R., Vigani M., Hawketts E., Schuh B., Gorny H., Kaucic J., Kirchmayr-Novak S. (2016). Recherche pour la Commission AGRI - Le rôle de la Politique agricole commune de l'Union européenne dans la création d'emplois ruraux, Parlement européen, Bruxelles.
- Purseigle, F., Hervieu, B. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Paris, Armand Colin.
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (coord.), 2017, *Le nouveau capitalisme agricole : de la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Purseigle, F., Hervieu, B. (2022). *Une agriculture sans agriculteurs. La révolution indicible*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Qing, C., Zhou, W., Song, J., Deng, X., Xu, D. (2023). Impact of outsourced machinery services on farmers' green production behavior: Evidence from Chinese rice farmers. 327. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2022.116843>
- Quinn, J.B., 1999. Strategic outsourcing: leveraging knowledge cap abilities. *Sloan Management Review* 40 (4), 9–21.
- Rattin, S. (2007). Les sociétés agricoles en pleine croissance. *Agreste Cahiers*, 2, p.49-56
- Reardon, T., Awokuse, T., Belton, B., Saweda O, L., Tasie, L., Minten, B., Nguyen, G., Qanti, S., Swinnen, J., Vos, R., Zilberman, D. (2024). Emerging outsource agricultural services enable farmer adaptation in agrifood value chains: A product cycle perspective. 127. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2024.102711>
- Roe, T., & Nelson, H. (2022). *Agriculture and the Economic Growth of Nations*. February, 1–5.
- Seuneke, P., Bock, B.B. (2015). Exploring the roles of women in the development of multifunctional entrepreneurship on family farms : an entrepreneurial learning approach. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences*, 74-75, 41–50. <https://doi.org/10.1016/j.njas.2015.07.001> , 75 Scopus.
- Shortall, S. (1999) *Women and Farming. Property and Power* (Houndsmill: Macmillan)
- Sheng, D., Edmonds, J-A., Patel, P., Waldhoff, S-T., O'Neill, B-C., Wise, M-A., Zhao, X. (2025). Labour market evolution is a key determinant of global agroecomic and environmental futures. *Nature Food*. 6, p.139-150. <https://doi.org/10.1038/s43016-024-01088-6>

- Shin, M. W., Kinsella, A., Hayden, M. T. and McNally, B. (2023). The role of collaborative farming in generational renewal and farm succession. *International Food and Agribusiness Management Review*, 27(1): 94–116.
- Shortall S, McKee A, Sutherland L-A (2020) The performance of occupational closure: the case of agriculture and gender. *Sociol Rural* 60:40–57
- Silverman, B.S., Nickerson, J.A., Freeman, J., 1997. Profitability, transactional alignment, and organizational mortality in the U.S. trucking industry. *Strategic Management Journal* 18, 31–52.
- SPW. (2025a). Genre : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2025b). Exploitations : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2025c). 2024, en chiffres : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2025d). Enjeux générationnels : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2025e). Profils de la main-d'œuvre : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2025f). Bâtiments et matériel : Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (s. d.) Formation agricole. Emploi et formation professionnelle en Wallonie.
- Sutherland, L-A. (2023). Who do we want our 'new generation' of farmers to be? The need for demographic reform In European agriculture. *Agricultural and Food Economics*.
<https://doi.org/10.1186/s40100-023-00244-z>
- Szumimas, M. (2010). Explaining Odds Ratios. *J Can Acad Adolesc Psychiatry*, 19 (3).
- Tactic. (2025). L'Ecole Paysanne Indépendante – Mouvement d'action paysanne.
- Tchékémian, A. (2014). Women and farming in twenty-first century France : the recognition of women farmers. *Etudes Rural*. 193 (1), 61–77. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10017>.
- Teece, D.J., Pisano, G., Shuen, A., 1997. Dynamic capabilities and strategic management. *Strategic Management Journal* 18 (7), 509 533.
- Terre en vue. (2026). La transmission de nos fermes. <https://www.terre-en-vue.be/plaidoyer/transmission/>
- UNESCO. (2011). Classification Internationale Type de L'Education. CITE. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Uygun, Y., Gotsadze, N., Schupp, F., Gzirishvili, L., Tindjou Nana, B-S. (2022). A holistic model for understanding the dynamics of outsourcing. *International Journal of Production Research*. doi: 10.1080/00207543.2022.2031330
- VanRompae, A.; Dendoncker, N. (2018). Modelling Farm Growth and Its Impact on Agricultural Land Use: A Country Scale Application of an Agent-Based Model. *Land*, 7, 109.
- Vernimmen, T., Verbeke, W., van Huylenbroeck, G. (2000). Transaction cost analysis of outsourcing farm administration by Belgian farmers. *European Review of Agricultural Economics*. 27 (3), pp. 325-345.
- Williamson, O.E., 1999. Strategy research: governance and competence perspectives. *Strategic Management Journal* 20 (12), 1087 1108.
- Young farmers*. (2023). Agriculture And Rural Development.
https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers_en

Zagata, L., Hrabák, J., Lošťák, M., Bavorová, M., Czech University of Life Sciences Prague; Ratinger, T., Technology Centre of the Czech Academy of Science; Sutherland, L.-A., McKee, A., The James Hutton Institute, S. (2017). Research for AGRI Committee– Young farmers policy implementation after the 2013 CAP reform, European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies, Brussels

Zagata, L., Sutherland, L.A., (2015). Deconstructing the “young farmer problem in Europe”: towards a research agenda. *J. Rural Stud.* 38, 39–51. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.01.003>.

Zhang, X., Yang, J., Thomas, R. (2017). Mechanization outsourcing clusters and division of labor in Chinese agriculture. *China Economic Review*. 43, pp. 184-195.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.chieco.2017.01.012>

8. Annexe

N° question	Question	Réponses possibles
Section 1 : Perception de la durabilité auprès des étudiants		
1.1	Selon toi, c'est quoi une ferme durable ?	Question ouverte, approximativement 20 lignes
1.2	Sur une échelle de 0 à 10, évalue à quel point les enjeux environnementaux sont importants pour toi.	Question fermée, échelle de Likert de 0 (Ils ne sont pas du tout importants pour moi) à 10 (Ils sont très importants pour moi)
1.3	Sur une échelle de 0 à 10, évalue à quel point tu fais des efforts/actions dans ton quotidien afin d'avoir un mode de vie respectueux de l'environnement.	Question fermée, échelle de Likert de 0 (Je ne fais aucun effort) à 10 (Je fais énormément d'effort).
1.4	As-tu d'autres choses à rajouter ?	Question ouverte, réponse longue
Section 2 : Perception de la sous-traitance auprès des étudiants		
2.1	A quel point penses-tu reprendre une ferme ?	Question fermée, échelle de Likert de 0 (Je ne reprendrai pas du tout une ferme) à 10 (Je reprendrai certainement une ferme)
2.2	Lors de cette reprise de ferme...	Question fermée, choix unique : • Je reprends une ferme déjà existante • Je reprends une nouvelle ferme
2.3	Quel est ton statut familial	Question fermée, choix unique : • Issu.e d'une famille agricole • Non issu.e d'une famille agricole
2.4	Envisages-tu que l'agriculture soit ton occupation principale ?	Question fermée, choix unique : • Oui, exclusivement • Oui, mais j'envisage une autre activité complémentaire à côté • Non, je prévois une autre activité principale • Non, je n'envisage pas d'occupation agricole • Autre
2.5	Dans quel type d'exploitation agricole souhaites-tu travailler ?	Question fermée, choix unique : • Elevage laitier • Elevage viandeux • Grandes cultures • Polycultures-élevage • Maraîchage • Autre
2.6	Nous observons en Wallonie une tendance des agriculteurs et agricultrices qui reprennent des fermes à se tourner vers un modèle où les travaux sont faits par des entrepreneurs.	Question fermée, choix unique : • Je ne suis pas du tout d'accord avec cette affirmation • Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation • Je ne sais pas

		• Je suis d'accord avec cette affirmation • Je suis tout à fait d'accord avec cette affirmation
2.7	Si tu devais reprendre une ferme dans quelques années, comment envisagerais-tu la gestion de la main-d'œuvre ? (Sous-traitance = faire appel à de la main-d'œuvre extérieure pour effectuer le travail et /ou prendre les décisions)	Question fermée, choix unique : • 100% autonome en main-d'œuvre • Sous-traitance occasionnelle des travaux de culture • Sous-traitance totale des travaux de culture • Autre
2.8	Si tu devais reprendre une ferme dans quelques années, comment envisagerais-tu la gestion de la prise de décision ? (Sous-traitance = faire appel à de la main-d'œuvre extérieure pour effectuer le travail et/ou prendre les décisions)	Question fermée, choix unique : • 100% autonome dans la prise de décision des pratiques agricoles • Sous-traitance occasionnelle dans la prise de décision des pratiques agricoles • Sous-traitance totale dans la prise de décision des pratiques agricoles • Autre
2.9	Pourquoi as-tu envie d'aller vers un modèle de gestion de la main-d'œuvre plutôt qu'un autre ?	Question ouverte, réponse longue
Section 3 : Informations socio-démographiques		
3.1	Quel âge as-tu ?	Réponse à deux chiffres (ex : si tu as 17 ans, écris « 17 » et non « dix-sept » ou « 17 ans »)
3.2	A quel genre t'identifies-tu ?	Question fermée, choix unique • Homme • Femme • Autre
3.3	Dans quel niveau d'études te situes-tu ?	Question fermée, choix unique • Secondaire • Bachelier • Master • Formation • Autre
3.4	Dans quel établissement fais-tu tes études ou quelle formation suis-tu ?	Question fermée, choix unique, liste des établissements wallons
3.5	Indique l'option que tu as prise dans le cadre de ton cursus, si tu en as une.	Question ouverte, réponse courte

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête en ligne

Institution	Type d'enseignement	Localisation	Intitulé de la formation	Contact / Canal de diffusion
UCLouvain – Faculté des bioingénieurs	Supérieur	Louvain-La-Neuve	Master AGRO	Groupe Messenger étudiant
Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège	Supérieur	Gembloux	Master en sciences agronomiques (Master Bioingénieur Sciences agronomiques) Master en agroécologie (Agroécologie)	info.gembloux@uliege.be
Haute École Charlemagne – Département agronomique	Supérieur	Gembloux et Huy	Bachelier – Agronome en techniques et gestion horticoles (Gembloux) ; Agronome en gestion des productions animales et végétales (Huy) Agronome Haute Ecole Charlemagne Master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie – orientation agronomie (Huy) : Master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie · Orientation agronomie Haute Ecole Charlemagne	(florence.marra@hech.be) +32 (0)81 62 56 10 secre.isihuy@hech.be +32 (0)85 27 33 40
HEPN – Haute École de la	Supérieur	Namur	Bachelier agronome en gestion des	info@hepn.province.namur.be +32 (0)81/77 68 43

Province de Namur			productions animales et végétales (Bachelier Agronome en Gestion des Productions Animales et Végétales HEPN)	
HEPL – Haute École de la Province de Liège	Supérieur	Seraing	Bachelier Agronome – Gestion des productions animales et végétales Bachelier Agronome en gestion des productions animales et végétales HEPL	agro.secretariat@hepl.be 04 279 40 80
HEPH-Condorcet – Agro Bio Sciences	Supérieur	Ath/Tournai/Charleroi	Bachelier Agronome – Gestion des Productions animales et végétales (Ath) ; en Régions chaudes (Ath) ; en techniques et gestion horticoles (Ath) ; de transition en sciences agronomiques (Ath et Tournai) en systèmes alimentaires durables et locaux (Charleroi): Bachelier Agronome en Gestion des Productions Animales et	info.abc.ath@condorcet.be +32 (0) 68 26 46 67 info.eco.char@condorcet.be +32 (0) 71 53 17 51

			Végétales - Haute Ecole Provinciale de Ha... ; Master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie – orientation agronomie (2) Agrobios ciences et chimie - Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	
HELHa – Haute École Louvain en Hainaut	Supérieur	Montignies- sur-Sambre	Bacheliers B achelier Systèmes alimentaires durables et locaux, région de Charleroi - HELHa - Haute École ...	carrascolero@carrasco.be agro.montignies@helha.be
IPAMC – Institut Provincial d'Agronomie (lié réseau Condorcet)	Secondaire	Soignies	Bachelier agronome en gestion des productions animales et végétales (3- 4 ans – Supérieur) https://www. etudierenhai naut.be/ipam c/pages/5467 -agronomie- et- environneme nt.html	ipamc.soignies@hainaut- ea.be 067 34 02 52
EPASC – École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney	Secondaire	Ciney	Agriculture, agronomie- sciences naturelles, horticulture, agro- équipement, environnement, élevage,	ecole.agrosociences@provi nce.namur.be 081/77 67 90

			7e gestion de troupeaux, mécanique agricole https://www.epasc-ciney.be/epasc/enseignement/structure-de-lenseignement/	
IPAMC – Institut Provincial d’Agronomie (lié réseau Condorcet) [TS2]	Secondaire	Soignies	Agent.e horticole en culture maraîchères (1 an – secondaire) https://www.etudierenhainaut.be/ipamc/pages/5467-agronomie-et-environnement.html	ipamc.soignies@hainaut-ea.be
Institut Technique Horticole de Gembloux (ITH)	Secondaire	Gembloux	Options horticulture (maraîchage, pépiniériste, jardinier, parcs & jardins, environnement, sylviculture, horticulture, mécanique agricole, etc) http://www.ith-gembloux.be/formations/tableau-des-formations	ithgembloux@gmail.com 081 625 390
IPEA La Reid – Institut Provincial d’Enseignement Agronomique	Secondaire	La Reid (Theux)	Agriculture, horticulture, nature & forêts, élevage, métiers du cheval, assistant animalier, environnement	ipealareid@provincedeliege.be 04 279 40 10

			nt, sylviculture, maraichage https://www.provincedeliege.be/fr/nod/e/15977	
École d'Horticulture de Mariemont (EHM)	Secondaire	Morlanwelz	Technique de transition : biotechnique s Technique de qualification : horticulture Professionne l : horticulture h https://www.etudierenhainaut.be/apmw/formations.html	apmw.communication@e duhainaut.be 064/21.47.32
Athénée Provincial Jean d'Avesnes – section horticole (APJA))	Secondaire	Mons	Horticulture (TQ et professionnel) https://www.etudierenhainaut.be/apja-mons/pages/1146-horticulture	apja.mons@hainaut.be 065/400.101 ariane.pardonche@hainaut.be
IPES Ath – école provinciale agricole	Secondaire	Ath	Agriculture (PQ, TT et TQ), mécanique agricole, productions, etc https://www.etudierenhainaut.be/ipesath/formations-grilles.html	068 26 46 50 info.abc.ath@condorcet.be
Institut Technique et Professionnel de la Communauté – ITCF Libramont (Anciennement École	Secondaire	Libramont	Formations qualifiantes : Agroaliment aire https://www.calibramont.be/sciences-agro.html	info@itcfca.be

d'Agriculture de Libramont)				
Fédération des jeunes agriculteurs (FJA)	Formation	Bouge	Cours A et B – FJA	laure.baudoin@fja.be info@fja.be 081/81.01.05
Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA)	Formation	Namur	Se former avec la FUGEA FUGEA	formations@fugea.be 0490/57.11.95
Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA)	Formation	Gembloux	FWAcademy, votre centre de formation - Fwacademy	fwacademy@fwa.be 081/60.00.60
Formation BioWallonie	Formation	Namur	Formations - Biowallonie	benedicte.henrotte@biowallonie.be 081/281.017 ou 0479/936.979
Devenirs ASBL	Formation	Marchin	Métiers verts : Maraîchage et horticulture - Devenirs	info@devenirs.be 085/41.31.91 f.engelebert@devenirs.be p.vanmol@devenirs.be
Centres de formation agricole – Province de Liège	Formation	Différentes villes	Maraîchage, gestion agricole, techniques rurales, gestion élevage https://www.provincedeliege.be/fr/cpfar/formationsagricoles	cpfar@provincedeliege.be
CARAH – Centre Agricole de Recherches Appliquées du Hainaut	Formation	Ath	Formations techniques agricoles pour les professionnels ou particuliers https://carah.be/fiches/formations/	formations@carah.be florence.bracquegnies@hainaut.be 068/26.46.75 info.abc.ath@condorcet.be
CEFA Hainaut (Ath, Tournai, Mons, Morlanwelz)	Formation	Ath, Tournai, Mons, Morlanwelz	Ouvrier en culture maraîchère (Ath)	Ath (069/88.11.90)

			https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html	
IFAPME	Formation	Dinant, Mons, Villers-le-Bouillet	Agriculture - Maraîcher bio (H/F/X) IFAPME (2 ans)	centre.dinant@ifapme.be, mbc@ifapme.be, lhv@centreifapme.be
IFAPME	Formation	Perwez, Villers-le-Bouillet	Viti-viniculteur (H/F/X) IFAPME (2 ans)	centre.perwez@ifapme.be, lhv@centreifapme.be
IFAPME	Formation	Perwez	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (3 ans) Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (H/F/X) IFAPME	centre.perwez@ifapme.be 081 39 15 00 PERWEZ 082 21 35 80 DINANT 065 35 60 00 MONS 085 27 13 40 VILLERS-LE-BOUILLET
Crabe ASBL	Formation	Jodoigne	Installation en maraîchage biologique - Crabe asbl	info@crabe.be 010 81 40 50

Annexe 2 : Répertoire des établissements d'enseignement agricole wallons interrogés et caractéristiques des formations

Comment gérer la main-d'œuvre en cas de reprise d'une ferme ?

La perspective des étudiant.es en Wallonie

Théotime Serckx

Comprendre la transition des mondes agricoles implique d'analyser les mutations de l'organisation du travail. Face aux difficultés de reprise des exploitations, une nouvelle stratégie managériale émerge : la sous-traitance intégrale ou partielle. Si la littérature scientifique s'intéresse à cette dynamique, la caractérisation de ces nouvelles formes d'organisation du travail et des processus décisionnels demeure complexe.

Ce mémoire se propose d'explorer ce phénomène auprès de la future génération d'exploitants wallons à travers trois objectifs : 1) identifier l'existence d'un modèle de gestion prédominant, 2) évaluer l'impact des facteurs socio-démographiques sur les intentions des étudiants, et 3) analyser les raisons fondamentales qui déterminent leurs intentions.

S'appuyant sur l'analyse de 75 questionnaires complétés par des étudiants d'écoles agricoles en Wallonie, cette étude démontre qu'à l'exception notable du genre, les variables socio-démographiques n'influencent pas significativement les choix de gestion. Les résultats révèlent que les étudiantes envisagent la délégation des prises de décision plus de deux fois plus que les étudiants, un choix principalement motivé par une barrière de compétences perçue. Par ailleurs, l'arbitrage des futurs exploitants oscille entre la recherche d'une meilleure qualité de vie permise par le gain de temps de la délégation ainsi que la transformation des coûts fixes en coûts variables, et la volonté de préserver leur autonomie décisionnelle par une gestion interne de la main-d'œuvre. Enfin, si les caractéristiques socio-démographiques s'avèrent neutres, des facteurs structurels tels que la taille de la ferme, sa localisation, ou le niveau de revenu agricole tributaire des aides publiques semblent jouer un rôle déterminant. Ce mémoire contribue donc à mieux comprendre les rouages du système de gestion de la main-d'œuvre agricole tout en soulevant des interrogations cruciales quant à l'avenir de cette nouvelle génération au sein des mondes agricoles.

Mots-clés : Main-d'œuvre, sous-traitance, étudiants, genre, facteurs structurels